

**SÉBASTIEN EVRARD**, *CHOUANS CONTRE BLEUS (1793-1795). LA JUSTICE MILITAIRE SOUS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE*, PARIS, MARE & MARTIN, 2018, 264 P., ISBN 978-2-84934-407-1

Anne Rolland-Boulestreau

Belin | « [Revue d'histoire moderne & contemporaine](#) »

2020/2 n° 67-2 | pages 157 à 158

ISSN 0048-8003

ISBN 9782410017274

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2020-2-page-157.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Comptes rendus

---

**ANNE ROLLAND-BOULESTREAU,**

*Guerre et paix en Vendée, 1794-1796,*

Paris, Fayard, 2019, 335 p., ISBN 978-2-213-71219-2

Anne Rolland-Boulestreau connaît bien l'histoire des guerres de l'Ouest; avec ce dernier livre, elle éclaire un angle mort sur ce sujet pourtant pro-

fondément labouré : comment a-t-on fait la paix en 1795 en Vendée ? Non que ce moment particulier soit inconnu, mais en s'y intéressant ainsi expressément, elle change radicalement les perspectives. Ainsi, sans gommer les violences et les souffrances, elle souligne d'emblée que « le temps de guerre a paradoxalement été plus court que celui de la pacification » (p. 11) puisque les adversaires hésitent pendant vingt-deux mois entre amnistie, traités de paix, remise des armes. Sa démarche inspirée de la micro-histoire s'est appuyée sur les archives républicaines, fort peu sur les mémoires, et a été pensée en comparaison avec d'autres pacifications, à commencer par celles qui clôturèrent les guerres de religion. Enfin, l'autrice s'est intéressée à la pacification plus qu'à la paix, soit au processus suivi, qui n'a pu exister qu'en transformant les rapports entre républicains et Vendéens.

Il n'est pas anodin, alors, de montrer que, dès le printemps 1794, après le paroxysme des colonnes infernales, la Convention remet en cause la politique menée depuis mars 1793 contre les ennemis de la Révolution, mis automatiquement « hors la loi ». Cette nouvelle politique est inaugurée pratiquement les 21 mai et 21 juin, dates qui font écho aux grands événements de 1791, de 1792 et de 1793. L'objectif est de rétablir la discipline dans les armées et de ne plus piller le territoire insurgé. Même si l'échec est indéniable, les généraux républicains ne s'y ralliant pas tous et les Vendéens se méfiant, l'essai contredit tout ce qui ordinairement retenu à propos de la Convention (et de Robespierre) à ce moment. L'amnistie de décembre 1794 change la donne et débouche sur la paix de février 1795. Le renouvellement du personnel politique et militaire de la République a facilité la chose, et c'est l'oubli qui est dorénavant proposé. Sans doute aurait-il été judicieux de discuter de la notion de « justice transitionnelle », mise à la mode actuellement. S'ensuivent les traités de paix avec Charette, Stofflet et Cormatin, arrêtant les combats dans tout l'Ouest. Pour comprendre les longs mois de négociations, le rôle de quelques envoyés en mission est détaillé. Ils ont su ménager les Vendéens, qui ne tenaient pas à la monarchie, mais bien à leur région et à la religion – même si Charette assure que ses soldats ne tiennent pas non plus à leurs prêtres, réflexion qu'il aurait fallu lier à l'anticléricisme bien connu des paysans du Marais breton et du Pays de Retz, pourtant bons catholiques. Le succès et les limites de ce processus sont liés à la recomposition des armées républicaines et au nouveau général Hoche. Parmi ses qualités figure sa capacité à s'entourer d'officiers compétents et habiles. Mais s'il commence par croire en la paix, il bute vite sur les difficultés à l'instaurer et finit par quitter la région au plus vite.

Reste que les républicains ont réintégré les Vendéens dans la République, comme les rois de France l'avaient fait pour les protestants au moment des guerres de religion (p. 95). La comparaison d'A. Rolland-Boulestreau fera sûrement grincer beaucoup de dents, mais elle se justifie pleinement et incite à revoir le sens de la guerre de Vendée en arrêtant de la lire au filtre des siècles postérieurs. Comme aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la pacification achoppe sur des reprises de combat. La deuxième

partie décrit les coups de main et les exécutions qui ont lieu en 1795, quand Charette rouvre la guerre avant de la perdre et d'être capturé et fusillé – sort partagé par Stofflet. La difficulté pour les républicains a été de réprimer cette relance sans rompre l'équilibre avec les populations demeurées hors des affrontements. En outre, les soldats comprennent mal la nouvelle politique, alors qu'ils risquent toujours d'être attaqués, tandis que les officiers s'affrontent politiquement à propos des décisions gouvernementales. Toutefois, les républicains profitent des rivalités entre les chefs vendéens, malgré la persistance des pillages, des viols et des violences commis par leurs troupes, mal contrôlées et tentées par la désertion. Au milieu de ce chaos – le mot ne semble pas trop fort – les réfugiés, soit tous ceux qui ont fui par choix ou par contrainte, rejetés par les deux camps, subissent une « double peine ». Combien sont-ils ? Au moins 40 000, peut-être le double, soit une proportion importante de la population régionale. Le « vivre ensemble » est décidément bien compliqué, voire impossible tant les haines sont vivaces et vont le rester. Regrettons un peu les allers et retours dans la chronologie pour suivre ces péripéties, très compliquées il est vrai.

Ainsi, finalement, Vendéens et républicains marchent-ils ensemble vers la sortie de guerre (p. 172), idée qui n'est pas fréquente dans l'historiographie. Cela passe par l'élimination des chefs vendéens (l'autrice rejetant toute trahison de l'abbé Bernier, futur intermédiaire de la paix sous le Consulat, dans l'arrestation de Stofflet), comme des chefs républicains désavoués pour leur brutalité (même si les évictions sont peu cohérentes), et cela passe aussi par le désarmement des combattants, lent, aléatoire et inachevé. Le retour à l'ordre demeure fragile, d'autant que toute la société a été bouleversée : l'entre-soi s'impose au sein des groupes sociaux qui ont connu la guerre, tandis que les mariages reprennent vaillamment que vaillent et que les enfants isolés doivent être secourus. C'est finalement l'Église qui joue le rôle le plus important dans cette renaissance. Les prêtres réfractaires font leur réapparition : ils s'impliquent dans la pacification, unissent les paroissiens dans les reconstructions et la relance des cultes, et valident aussi la nouvelle hiérarchie née de la guerre contre les notables républicains revenus sur leurs terres. Ils créent la Vendée du XIX<sup>e</sup> siècle. La paix s'établit ainsi empiriquement (p. 239) au terme d'un « bricolage » qui est judicieusement rattaché aux meilleures traditions de sortie des guerres civiles des siècles précédents.

C'est sur cet aspect qu'il convient de conclure. A. Rolland-Boulestreau a abordé ces deux grandes années de pacification en adoptant le point de vue des républicains, fait rarissime, sans tomber dans une lecture partisane, et en inscrivant les aléas de cette pacification dans la suite de toutes celles que le pays avait connues depuis deux siècles au moins. Le livre sort ainsi, sans effet de manches, de toutes les polémiques ordinaires attachées à cette guerre, sans que rien des malheurs et des errements ne soit occulté, mais en « réhistorisant » cet épisode dramatique. L'histoire telle qu'elle doit se faire y trouve son compte largement et on peut espérer que ce livre fera des émules.

Jean-Clément MARTIN,  
IHRF - Université Paris 1

**SÉBASTIEN EVRARD,***Chouans contre Bleus (1793-1795).**La justice militaire sous la Révolution française,*

Paris, Mare &amp; Martin, 2018, 264 p.,

ISBN 978-2-84934-407-1

Pendant longtemps, l'historiographie a négligé le thème de la justice militaire sous la Révolution française. Depuis quelques années, historiens et juristes réinvestissent cette question, notamment par le biais de colloques ou d'études précises sur les procédures, les lois ou les organisations judiciaires. L'ouvrage de Sébastien Evrard portant sur la justice militaire sous la Révolution française s'inscrit parfaitement dans le renouvellement de cette thématique. Orienté sur les réformes successives et le fonctionnement du tribunal militaire dans l'ouest de la France, plus particulièrement dans les zones touchées par la chouannerie, de la Mayenne à une partie de la Normandie, l'ouvrage s'appuie sur différentes archives, dont un journal inédit de Jean-François Courbe, juge militaire au service de l'armée des Côtes de Cherbourg. Son action est surtout étudiée entre la mi-décembre 1793 et le mois d'octobre 1795. Il l'exerce à un moment-charnière de la Révolution, dans le cadre d'une « institution en pleine crise existentielle » (p. 18), entre la virée de Galerne (octobre-décembre 1793) et la timide pacification républicaine avec les principaux chefs vendéens encore en vie, Stofflet et Charrette (février-mai 1795).

Après avoir rappelé les différents échelons de la justice militaire à l'œuvre durant cette époque, S. Evrard recense les différents types d'affaires conduisant soldats et officiers devant les jurés. Sont ainsi concernés 973 individus dans le cadre de 481 jugements. Grâce à ce panel précis, le juriste démontre que, contrairement à ce que pensait l'opinion publique à cette époque, la justice militaire n'était pas laxiste vis-à-vis des prévenus. Elle enquête, interroge, travaille beaucoup et rend des sentences circonstanciées. S. Evrard montre également toutes les difficultés auxquelles sont confrontés les magistrats : concurrence de pouvoir et de juridiction, notamment avec les commissions militaires extrêmement sévères vis-à-vis des Vendéens au moment de leur retour de la virée de Galerne, critiques venues des rangs mêmes de l'armée, essoufflement de l'institution durant l'année 1795, problèmes de rémunération et, de façon générale, manque de moyens. Par ces archives, S. Evrard montre également l'évolution des tribunaux militaires entre 1793 et 1796, « d'une con corde judiciaire à une répression brutale. Celle-ci, d'ailleurs, ne frappe pas seulement les chouans mais elle s'abat aussi sur les militaires qui seraient allés trop loin » (p. 108). D'intéressants tableaux présentent les corps militaires principalement concernés par le prétoire, la nature des infractions et les peines prononcées contre les coupables, de la sanction civile (le militaire est chassé de l'armée) à la condamnation à mort. L'auteur conclut à une sévérité plus grande à l'encontre des hommes de troupe que des officiers, notamment dans les cas de pillage avéré. À l'inverse, les gradés sont spectaculairement sanctionnés lorsqu'ils sont accusés de trahison.

À l'opposé de tous ces aspects positifs, on regrettera une bibliographie trop pauvre sur la justice, la « terreur », les troupes républicaines, la chouannerie ; par exemple, pour les armées, S. Evrard cite J.-P. Bertaud, mais ne fait aucune référence au renouvellement historiographique de ces dernières années, négligeant par exemple les études d'H. Dré villon, comme celles de P. Serna, P. Vo-Ha, A. Guinier, J. Lynn et A. Crépin sur le sujet. On aurait aussi aimé une présentation plus fine du journal inédit du juge Courbe et de son auteur. Certains chapitres (en particulier le quatrième) portent sur le contexte général de l'Ouest et perdent de vue le sujet principal du livre, à savoir la justice militaire. Un tableau chronologique des différentes lois ou arrêtés

concernant la justice militaire aurait été bienvenu, tout comme un organigramme pour situer le tribunal criminel militaire entre les commissions militaires, le conseil de discipline, le ministère de la Justice et les comités. Mais nul doute que ce livre permettra de renouveler notre connaissance, dans l'Ouest intérieur marqué par la chouannerie, sur la justice militaire qui se devait donc « d'être prompt et exemplaire pour sauver l'armée et la Patrie » (p. 237) et qui « a fonctionné comme les institutions politiques voulaient qu'elles le fassent » (p. 236).

Anne ROLLAND-BOULESTREAU,  
Université Catholique de l'Ouest

**PHILIPPE BOURDIN,**

*Aux origines du théâtre patriotique,*  
Paris, CNRS Éditions, 2017, 504 p.,  
ISBN 978-2-271-08950-2

Dans ce livre imposant par le volume et important pour l'histoire du théâtre (notamment grâce aux index des noms de personnes et des pièces de théâtre), Philippe Bourdin reprend un certain nombre d'articles déjà publiés et présente les acquis des recherches de l'équipe *Therapsichore* qu'il anime, tout en ouvrant des pistes pour de futurs travaux. Pas moins de 400 titres sont référencés dans l'index, pour la période 1789-1815. 400 « divertissements » qu'on ne sait pas toujours comment désigner : pièces de théâtre ? Pantomimes ? Utopies patriotiques ? Allégories et sans-culottides dramatiques ? Comédies-proverbes et comédies-parades ? Ces spectacles protéiformes témoignent de la vitalité d'un genre qui rassemble les gens et leur donne peut-être une conscience de citoyen. Le mérite du présent ouvrage est de montrer qu'il n'en est rien et que, s'il s'agit parfois de « théâtre patriotique » comme le titre le mentionne, l'esprit de la Révolution n'y souffle pas toujours avec beaucoup de force. On rencontre plus souvent du persiflage que des envolées de vertu révolutionnaire. Après une introduction rappelant les conditions institutionnelles de la pratique du théâtre et l'élaboration de nouveaux statuts, puis les politiques de répertoire au service de la régénération patriotique, l'auteur organise sa réflexion en cinq grandes séquences : la pédagogie à l'œuvre ; les principaux thèmes de la propagande ; les portraits de Picard, Briois et Dorfeuille, ce dernier étant l'auteur le plus prolifique de la période ; quelques réflexions sur la manière de servir l'art de la scène, du théâtre de Riom à l'Opéra de Paris à l'époque du Directoire ; des indications sur l'art de la critique théâtrale à travers l'exemple de Fabien Pillet mais aussi la réorganisation des institutions à l'époque du Directoire et du Consulat. Le théâtre français occupe une grande place en Europe à l'époque impériale, sauf en Italie dont les traditions en ce domaine sont plutôt stimulées par les déplacements de populations et les mouvements des troupes (voir quelques décennies plus tard le rôle éminent de l'Opéra – et de Verdi – dans le processus d'unification de la péninsule). Rappelons que le théâtre, que ce soit sous la forme de la comédie de foire ou de boulevard, est un art populaire dont les formes se transforment au gré du moment ou des lieux de représentation, qu'il s'agisse de la rue, des ponts ou de la foire où sont dressés les tréteaux ou d'une salle construite à cet effet dans la ville. Spectacle vivant, le théâtre peut être source de rire et de plaisir, d'émotions esthétiques ou de réflexions politiques. Offrant beaucoup de situations inédites, la période révolutionnaire a logiquement connu une explosion dont témoignent quelques chiffres : sous la Convention, on compte plus de 850 créations, dont 500 en l'an II. Au printemps 1794, encore 155 pièces réellement « patriotiques » – au sens révolutionnaire – sont proposées, mais 33 sont interdites et

il est demandé des modifications pour 25 autres. Ces pièces sont le plus souvent brèves (la moitié n'ont qu'un seul acte, et 20% trois actes) et leur contenu peut se transformer au rythme des événements. Passant en revue les genres, P. Bourdin, avec l'aide des chercheurs du groupe Therepsicore, propose cinq pistes pour définir le « théâtre patriotique » : la pédagogie, la propagande, l'engagement des auteurs, les manières de servir l'art scénique et les formes de critique.

Arrêtons-nous sur l'axe « pédagogie » qui cherche à comprendre comment on passe d'une réflexion sur le théâtre historique au théâtre politique et comment, ce faisant, on doit envisager le rôle du comique, tout à fait central à l'époque, alors que les théoriciens du théâtre ou de l'histoire de la Révolution française ont tendance à privilégier la tragédie et le drame. Il faut voir également comment le prosélytisme révolutionnaire s'articule avec le souci de rentabilité, car les spectateurs viennent chercher un divertissement et non un catéchisme. La comédie représente 46% des créations en l'an II, décline à 32% en l'an III après Thermidor. La principale cible est l'enrichi parvenu, comme le sont Monsieur Jourdain de Molière, et Monsieur de la Jobardière de Dumersan et Dupin au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La seconde partie explore la piste de la propagande, de ses modalités d'énonciation et de ses thèmes favoris : la famille, que la Révolution exalte, en particulier à travers la question de l'adoption des orphelins et des enfants adultérins, au nom d'un universalisme qui ne veut laisser personne à l'écart. Un autre thème est plus intrigant, celui des « brigands ». L'œuvre de Schiller, connue en France dès 1782, s'enrichit de connotations politiques avec par exemple *Robert, chef de brigands* du citoyen La Martelière, grand succès public en 1792. Par la suite, le terme « brigand » désigne les ennemis de la Révolution, tantôt royalistes (*Les Brigands de la Vendée*), tantôt jacobins (*Les Jacobins du 9 Thermidor et les brigands, ou les Synonymes*, pièce qui malgré son insuccès a créé quelques-uns des poncifs thermidoriens qui feront florès avec *L'Intérieur des comités révolutionnaires, ou les Aristides modernes*, pièce de Ducancel en 1796).

La troisième partie aborde trois auteurs patriotes : Picard, Dorfeuille et Briois. Le premier, auteur d'au moins 26 pièces entre 1789 et 1799, a rencontré un grand succès avec *Médiocre et rampant ou le moyen de parvenir* (1797), grinçante satire de mœurs des parvenus du Directoire (en 1803, il inspirera Schiller, qui lui a assuré une relative postérité), qui prétend dénoncer les comportements politiquement et moralement indignes en République. Après avoir traversé la Révolution sans encombre, Picard termine sa carrière à la tête de l'Académie impériale, puis royale de musique. Directeur de grandes salles parisiennes jusqu'à la Restauration et auteur prolifique de pièces à succès, il est l'exemple d'une trajectoire sociale réussie. Le parcours provincial du comédien-auteur Dorfeuille est moins flamboyant. Il commence sa carrière comme archétype du « missionnaire patriote » à la fois anti-prêtres et anti-aristocrates. Très actif dans l'Ouest et le Sud-Ouest, il excelle dans les capucinades, que le public adore. La plus célèbre est le *Miracle de la Sainte Omelette* dont le titre dit la teneur à la fois humoristique et blasphématoire, mais il faut noter aussi la *Lettre d'un chien aristocrate à son maître, aristocrate aussi, et fugitif de Toulouse* et *La Lanterne magique patriotique ou le coup de grâce de l'aristocratie* (textes inédits reproduits en annexe). Soutenu par Dubois-Crancé et Collot d'Herbois, il participe à la déchristianisation des campagnes lyonnaises. Il est donc un propagandiste de la régénération en excellant dans l'humour. Il lit ou envoie ses saynètes patriotiques dans diverses sociétés de jacobins et connaît dans Ville-Affranchie [Lyon] son zénith au sein de la commission de justice populaire, mais termine sa vie durant la Terreur blanche, massacré le 4 mai 1795 à Roanne. Quant

au citoyen Briois, auteur et entrepreneur de spectacles sans-culotte totalement oublié, il ne doit son succès qu'à un théâtre très militant durant la Terreur. Il connaît une gloire éphémère le 4 mai 1794 lorsqu'il fait représenter *La Mort du jeune Barra ou une journée de la Vendée*, au Théâtre de la République, tente de se maintenir après Thermidor en faisant jouer le 6 juillet 1795 à l'Ambigu-Comique, salle moins prestigieuse mais haut lieu de la résistance jacobine, *Le Fermier d'Issoire ou le Bon laboureur*, échec public : la vertu était-elle passée de mode ? La réaction thermidorienne l'emporte rapidement, avec le soutien de Fabien Pillet, auteur de comédies et critique théâtral qui ne cesse d'attaquer le théâtre patriote, qu'il exécère et nomme « jacobin », tout en se prétendant le défenseur du bon goût classique. Pour autant, il a toujours été difficile de faire rire sans persifler, de remanier une pièce ou un thème sans en perdre la saveur d'origine. Pour piétiner les autorités détronées, ridiculiser les aristocrates et le clergé, on verse dans l'excès du tricolore et des grands mots à la romaine, ce qui demande aux acteurs un grand pouvoir de conviction ! Or tous ne sont pas au niveau d'un Talma, capable de se renouveler et d'innover par son jeu en costume « à la romaine » dans le *Brutus* de Voltaire. Les pièces de l'époque révolutionnaires se veulent aussi didactiques, porteuses des valeurs d'utilité morale et d'unité civique du pays. En ce sens, elles apportent à l'historien des pistes pour y déceler quel a été le rapport des révolutionnaires à l'Histoire.

La quatrième partie est consacrée aux manières de servir l'art scénique. Les critiques des journaux, écrites le plus souvent par des amateurs qui s'organisent, en province, en « sociétés dramatiques » pour assurer le succès d'un répertoire de pièces patriotiques, contribuent à façonner une éthique laïque et républicaine. Mais ce faisant, elles installent une domination culturelle sur le peuple (voir en annexe le *Règlement de la Société des amateurs du théâtre de Riom*). Il est difficile de cerner le monde des directeurs de troupes malgré une plongée dans les sources archivistiques (archives nationales série F/17, archives départementales ou sources étrangères) pour suivre le parcours de quelques-uns. L'étude ici rend hommage aux travaux de Cyril Triolaire, *Le Théâtre en province pendant le Consulat et l'Empire* (Clermont 2012) et de Rahul Markovits, *Civiliser l'Europe* (Paris 2014). La dernière partie porte sur les formes de « violences intellectuelles » dans le domaine du théâtre, qu'elles viennent des journalistes ou des pouvoirs constitués. Nous retrouvons ici F. Pillet, l'homme de tous les excès, sorte de bras armé de la réaction thermidorienne, qui lance ses flèches et ses sarcasmes contre le « manichéisme » du théâtre patriotique. Instrument de propagande, le théâtre français envahit l'Europe napoléonienne, sans que l'on puisse pour autant conclure à un impérialisme culturel (voir l'exception italienne). Le « théâtre patriotique » est désormais mis au pas avec la réorganisation officielle des théâtres envisagée dès le Directoire et mise en œuvre sous l'Empire.

Peut-on conclure à une « théâtromanie » de ces années 1789-1815 ? Le « foisonnement » (évoqué en quatrième de couverture) du spectacle vivant ouvre de nouvelles pistes et des interrogations sur les auteurs et les pièces citées, mais aussi sur les publics, sur l'atmosphère du moment, enfiévrée à la fois par les événements et les discours politiques. Le théâtre à l'époque révolutionnaire – et de la Révolution – est autant à examiner du côté de textes que du côté de leurs conditions historiques de production et de réception. Cependant, on ne peut le réduire à ce second aspect, ce que démontre bien P. Bourdin.

**ANTONINO DE FRANCESCO,**

*La Guerre de deux cents ans. Une histoire  
des histoires de la Révolution française,*

Paris, Perrin, 2018, 444 p., ISBN 978-2-262-03701-7

C'est peu dire que la Révolution française est un objet historique parmi les plus débattus aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Avec la révolution bolchevique, elle est vraisemblablement le processus révolu-

tionnaire le plus célèbre au monde, même si son universalité est relativisée depuis déjà quelques décennies : le legs historiographique à son propos demeure colossal. Antonino De Francesco, dans ce livre, ne traite pas de l'impact ultérieur de la Révolution française à l'époque contemporaine sous ses multiples aspects, mais centre sa recherche sur les historiens ayant écrit des contributions significatives sur celle que l'on a longtemps désignée comme la « Grande Révolution ». Il s'agit d'un ouvrage d'une érudition remarquable. Personne n'avait jusqu'ici autant décrit avec précision – sous une forme somme toute assez ramassée – l'« histoire des histoires » de la Révolution. Les plus célèbres contributions côtoient les moins connues. Le critère retenu semble être – car il n'est pas précisément défini – le caractère un minimum historique et scientifique de tel ou tel ouvrage traitant de la séquence ouverte en 1789. A. De Francesco revient aux événements eux-mêmes et à l'histoire immédiate, contemporaine de la Révolution, pour aller jusqu'à nos jours.

Malgré ces qualités indéniables, plusieurs impensés importants nous semblent problématiques. En premier lieu, pendant une longue période, il est difficile de définir qui est « historien » puisque les délimitations entre politique et science historique sont d'un grand flou, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle. Qui plus est, dans le cas de la Révolution française, même à l'heure où l'historien devient clairement dissocié du politique, les deux contribuent à s'entremêler durablement. Ajoutons à cela que certains historiens « amateurs » parviennent à croiser le fer avec les historiens du rang, à l'image du libertaire Daniel Guérin, figure singulière qui occupe de nombreuses pages dans cet ouvrage. Pourquoi dans ce cas ne pas avoir proposé une réflexion plus avancée sur ce lien entre politique et histoire ? Une telle mise au point s'impose surtout lorsqu'il s'agit d'aborder plusieurs controverses ou duels célèbres de l'historiographie de la Révolution française (Furet et Soboul par exemple). A. de Francesco donne d'ailleurs nettement l'avantage à un inventif François Furet contre un Albert Soboul jugé raide et dogmatique, tandis que l'œuvre de Michel Vovelle est plutôt minorée. C'est un choix qui peut parfaitement se défendre, mais en l'absence de critères précis permettant de distinguer les « bons » des autres, il n'en ressort pas nettement une typologie cohérente.

Plus étonnante encore est la quasi-absence du monde colonial. Certes, d'autres historiens ont tendance à relire toute l'histoire de la Révolution française, et même celle des révolutions ultérieures, uniquement à la lumière des empires coloniaux, ce qui aboutit parfois à des prismes déformants. Mais ici cette dimension est presque oubliée (sauf à la toute fin de l'ouvrage) alors même que, au moins depuis les années 1960, il s'agit d'un des aspects majeurs de l'historiographie de la Révolution française. Comment expliquer l'absence de références à Aimé Césaire, *Toussaint-Louverture. La Révolution française et le problème colonial* (Paris 1961) et aux multiples contributions sur l'histoire coloniale qui ont suivi ? Peut-être parce que Césaire n'était pas un « véritable » historien ? Le critère pourrait se justifier ; mais pourquoi alors avoir évoqué si longuement D. Guérin, militant trotskyste puis libertaire n'ayant pas suivi le *cursum honorum* ? Ajoutons à cela que plusieurs historiens académiques, et non des moindres, ne sont pour le coup pas mentionnés : Yves Benot, pour ne citer que lui



(un éminent spécialiste de la Révolution, dont les travaux étaient justement centrés sur l'histoire coloniale).

Une limite importante du propos est donc l'espace géographique considéré. Certes, au regard de l'intérêt suscité par la Révolution à l'échelle internationale, vouloir évoquer tous les historiens des différents continents relève de l'impossible. Mais comment expliquer l'absence totale du continent asiatique et notamment d'un pays ayant fourni un contingent important d'historiens de la Révolution française, le Japon ? Kohachiro Takahashi, parmi tant d'autres, a marqué de nombreux historiens européens de la Révolution, et nombre de ses contributions ont été publiées en français. On peut les considérer comme relativement marginales, mais les oublier totalement constitue une lacune majeure. Il est regrettable qu'un travail remarquable par bien des aspects, et à l'ampleur érudite et intellectuelle incontestable, se montre étonnamment si euro-péo-centré, alors même qu'une des particularités de la Révolution française est d'avoir été appropriée bien au-delà des grandes capitales européennes. L'ouvrage n'en demeure pas moins indispensable à toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à l'écriture de l'histoire et qui y trouveront de quoi alimenter leurs connaissances et réflexions.

Jean-Numa DUCANGE,  
université de Rouen, GRHis

**GÉRARD ROLLOY,**

*Négociants bayonnais du XVIII<sup>e</sup> siècle.*

*Commerce maritime et vie politique,*

Paris, Les Indes savantes, 2018, 406 p.,

ISBN 978-2-84654-501-3

Gérard Rolloy s'aventure apparemment en terrain connu : nombreuses sont les monographies portant sur les communautés marchandes, que ce soit en France, à travers la Méditerranée, l'Europe ou dans les espaces colonisés. Pourtant, l'histoire du négoce n'est pas l'unique

objet de ce travail, comme le suggèrent le sous-titre de l'ouvrage et l'introduction. « Au-delà du négociant », l'auteur propose en effet d'étudier la figure du « négociant-échevin », et par là d'envisager une question plus générale : celle de « l'équilibre des influences au sein de la cité ». Il s'agit donc d'apprécier la place du commerce dans l'exercice du pouvoir municipal. Le problème n'est pas négligeable, puisqu'on connaît l'implication des gens d'affaires dans les institutions publiques des grands pôles commerçants et manufacturiers, que ce soit au XVIII<sup>e</sup> ou au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, le sujet est rarement abordé pour lui-même dans l'historiographie. Les mécanismes de l'engagement politique des négociants français restent par conséquent relativement obscurs, alors même que le phénomène est loin d'être anecdotique.

Quelques définitions liminaires sont formulées. G. Rolloy commence par introduire la notion d'« oligarchie » (p. 9-10), afin de caractériser le pouvoir municipal dans la France moderne, dans la droite ligne de plusieurs travaux consacrés aux patriciens urbains d'Ancien Régime en Europe occidentale. Vient ensuite l'idée de « réseau », devenue un thème incontournable dans le domaine de l'histoire sociale du commerce, mais qui demeure polysémique. En l'occurrence, la notion est saisie dans un sens métaphorique, comme un ensemble de liens hiérarchisés (répartis notamment entre un noyau et une périphérie), de nature commerciale, familiale, institutionnelle (p. 12-13). Suivent enfin trois hypothèses fondamentales : la concurrence entre les réseaux négociants, loin de fragiliser le fonctionnement oligarchique du pouvoir,

constitue au contraire un puissant moyen de légitimation politique ; l'expérience de l'échevinage modèle et modifie les comportements des négociants, favorisant une « culture » propre aux familles issues du commerce qui accèdent à ces charges ; les négociants-échevins sont particulièrement aptes à faire appliquer localement des réformes politiques ou économiques souvent imposées de l'extérieur – moins par adhésion idéologique que grâce à leur « savoir-faire » professionnel. Pour mettre à l'épreuve ces hypothèses, l'auteur prend appui sur un terrain particulier (Bayonne) et concentre ses efforts sur un réseau spécifique (constitué autour des familles Bretous-Laserre, très impliquées dans les affaires publiques de la ville).

Le premier chapitre du livre s'écarte quelque peu du questionnaire initial, pour s'attacher à des considérations plus classiques sur la généalogie du réseau Bretous-Laserre. Les conclusions confirment ce qui a pu être écrit ailleurs : l'essor des familles bayonnaises prend appui sur le développement du commerce international, en particulier entre Provinces-Unies, France, péninsule Ibérique et colonies américaines. Mais la conjoncture n'explique pas tout. L'ascension sociale repose aussi sur quelques piliers : une diversification progressive des affaires (la fameuse « polyvalence » du négoce, déjà repérée par C. Carrière) ; des alliances matrimoniales qui permettent de consolider les alliances professionnelles (selon une configuration très habituelle) ; une solide prise en charge des nouvelles générations et de leur formation, qui garantit les conditions de reproduction sociale.

Mais le livre met aussi l'accent sur la dimension politico-administrative de l'affirmation des milieux négociants. L'acquisition de charges publiques accompagne et favorise ainsi l'élévation sociale des Bretous et des Laserre. Les difficultés financières chroniques de Bayonne permettent aux agents d'étendre leur influence, en s'emparant de la ferme des revenus et en intégrant le corps de ville. Entre les élites marchandes et les élites municipales étrangères au commerce s'établit en somme un rapport d'avantages réciproques. Les autorités ont en effet besoin d'individus susceptibles de mobiliser des capitaux importants, tout en menant une politique de désendettement de la ville. En contrepartie, les négociants peuvent espérer accroître leur puissance et bénéficier du soutien de la municipalité. L'auteur se garde toutefois d'adopter une vision purement instrumentale des institutions bayonnaises. En premier lieu, jamais les négociants étudiés ne sont en mesure de s'approprier collectivement le pouvoir politico-administratif : ils doivent aussi composer avec les autres notables et les évolutions institutionnelles. En second lieu, il n'existe pas d'unité politique des négociants. Des divergences apparaissent entre les réseaux, comme lors du projet de port franc de 1774-1776. En troisième lieu, les activités publiques modifient aussi les comportements des agents issus du commerce, de sorte que ceux-ci sont loin de défendre systématiquement les intérêts du groupe ou du réseau auquel ils appartiennent.

Le troisième chapitre s'éloigne quelque peu de ces interrogations, pour dépendre le comportement des négociants « en temps de guerre maritime ». G. Rolloy cite abondamment les négociants qu'il étudie, pour montrer comment le rapprochement entre l'Espagne et la France, en 1779, et la généralisation du conflit maritime avec la Grande-Bretagne qui s'ensuit, perturbent les circulations marchandes et suscite l'inquiétude des milieux d'affaires bayonnais. Toutefois, les hostilités perturbent le cours des affaires, non la consolidation des réseaux négociants, qui se poursuit malgré tout. L'ouvrage renoue avec ses préoccupations premières en traitant des transformations politiques qui caractérisent la fin de la période, de 1789 à 1793. Quelques traits communs au négoce émergent, même si l'auteur rappelle opportunément que

les positions politiques du groupe ne furent pas plus uniformes après la Révolution qu'elles ne l'étaient auparavant. Les milieux marchands s'accordent sur trois points principaux. La plupart d'entre eux en appellent à un assainissement des finances de l'État et à une transformation des institutions – préoccupations qu'on retrouve chez de nombreux autres négociants du royaume à la même époque. Les Bayonnais attendent aussi, de façon plus spécifique, une réaction du pouvoir face aux Espagnols. Le consensus se brise toutefois sur deux écueils : les premiers désaccords apparaissent au moment de la constitution civile du clergé ; les seconds accompagnent la vague de répression qui coïncide avec les déclarations de guerre. Ainsi, en 1789-1790, le négoce accueille avec un certain enthousiasme les débuts de la Révolution, mettant son savoir-faire au service du nouveau régime. À partir de l'été 1790, les tensions commencent à se manifester et s'exacerbent, pour culminer en 1792-1793.

Pour autant, la Révolution modifie-t-elle de fond en comble les rapports entre négoce et politique ? La conclusion de l'ouvrage suggère le contraire. L'auteur rappelle que les quatre premiers maires post-révolutionnaires de Bayonne venaient tous du monde des affaires. De même, les réseaux semblent résister, malgré les divisions idéologiques et les difficultés – en particulier grâce au jeu des solidarités familiales. Qu'en est-il de la culture politique des négociants du XVIII<sup>e</sup> siècle ? L'ouvrage n'apporte pas de véritable réponse à cette question. Il faut dire que la chronologie adoptée ne permet pas de résoudre complètement les problèmes initiaux. En choisissant 1793 comme date butoir, l'enquête ne peut pleinement appréhender les effets de la Révolution sur le négoce et ses engagements publics. Un prolongement aux premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle serait donc nécessaire – tâche à laquelle G. Rolloy annonce finalement qu'il va s'atteler, dans un travail à venir. Cela permettra non seulement de mieux caractériser les trajectoires des réseaux négociants bayonnais, mais aussi d'engager une comparaison avec d'autres communautés marchandes déjà étudiées par ailleurs.

Boris DESCHANEL,  
Université d'Avignon

**FABRICE PONCET,**

*Les Beurres d'Isigny. Aux origines  
d'une Normandie laitière, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle,*  
Tours, Presses universitaires François-Rabelais  
2019, 384 p., ISBN 978-2-86906-697-7

Plus encore que l'histoire d'un centre de production laitière et de fabrication du beurre, ce livre donne un vaste panorama de cette activité importante pour certaines campagnes de la France du nord depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la révolution

du chemin de fer et l'apparition de nouveaux concurrents tel le Danemark. Issu d'une thèse soutenue à Caen, l'ouvrage comporte l'inventaire précis des nombreuses sources manuscrites, tirées surtout des archives départementales du Calvados, et la liste des livres imprimés d'époque évoquant le sujet, ainsi qu'une bibliographie nourrie et quelques documents en annexe. S'ajoute un ensemble de cartes soignées et significatives. Les premières pages sont consacrées à une étude des règles officielles, religieuses, de la consommation du beurre en Europe. Celui-ci, graisse animale devenue un « produit emblématique de la France du nord » comme le note J.-M. Moriceau dans la préface, est soumis à des interdictions de consommation lors des multiples jours maigres et du Carême. Mais, comme dès le XV<sup>e</sup> siècle on en produit en de nombreuses régions de la Flandre au Poitou et en Grande-Bretagne ou dans les Pays-Bas du Sud, et que les villes en expansion et

les cours royales en mangent de plus en plus, la papauté est obligée de distribuer des dispenses d'application de plus en plus fréquentes, ce que Luther ne manque pas de critiquer. En France, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, les livres de cuisine mentionnent largement les plats au beurre et les restrictions venues de Rome n'ont qu'un écho limité, à la différence de la Pologne.

Pourquoi un bourg si petit – pas plus de 1 500 habitants au XVIII<sup>e</sup> siècle – sans monument, a-t-il pris une place de premier plan dans la production et la diffusion d'un produit cher, à la clientèle limitée ? Comme beaucoup de localités marchandes, Isigny est le siège d'une juridiction secondaire, une amirauté, elle a un marché mais les droits reviennent à son seigneur, l'évêque de Bayeux, dont la haute justice est située à proximité. Elle a, certes, sa propre municipalité avec un maire depuis 1692, une maîtrise de poste et une compagnie de garde-côtes dont les officiers viennent en partie du commerce beurrier. Mais l'essentiel n'est pas là. Sans tomber dans le déterminisme géographique, F. Poncet montre combien les données « naturelles » sont actives. Isigny dispose d'un site portuaire mieux situé pour la navigation que les paroisses proches du bord maritime et Carentan, plus encombrées de sable. On peut joindre par cabotage de grandes villes par la Manche, puis la Seine. Paris est à 300 km, mais il n'y a pas d'obstacle pour y aller et, depuis les années 1760, aux routes anciennes s'ajoute la route royale de Cherbourg passant par Bayeux et Caen. Isigny est aussi au cœur d'une zone basse humide où l'herbe verte pousse aisément, la côte orientale du Cotentin et le Bessin, et la plaine de Caen peut fournir les blés qu'on aura sacrifiés au profit des surfaces laissées aux bestiaux. Second facteur de développement : l'initiative des hommes qui sont loin d'être engoncés dans une ruralité routinière. Ils étendent leur aire d'approvisionnement dans l'est de la péninsule jusqu'à Valognes et dans le sud vers Saint-Lô, accroissant leur propre production et achetant sur des marchés éloignés ou à la ferme pour réexpédier vers les grands débouchés, utilisant même des commissionnaires rémunérés. Vis-à-vis de la clientèle, ils savent consentir des découverts et crédits sur plusieurs mois, entretenant une volumineuse correspondance teintée de quelque méfiance. Les « lettres de voiture » permettent de suivre, y compris la nuit où s'effectue une part du voyage, le périple des marchandises à travers les relais où on change de chargement plusieurs fois avant d'arriver à la halle finale. Entre le beurre fondu, le beurre de longue durée « demi-sel » et, de plus en plus, le frais, ils adaptent les emballages selon les ressources locales, pots de grès venant du Cotentin, barils de bois de frêne, arbre abondant dans la région, paniers d'oseraie tressée. En revanche, les sources sont peu loquaces sur les « charrettes » employées pour la route sur longue distance.

En conséquence, se constitue dans le bourg et dans les paroisses proches, se mariant entre familles rivales et fermé aux humbles, un groupe de marchands qui forment l'élite roturière des localités ; les fortunes à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> sont confortables (apports au mariage pour moitié des cas de 1 000 à 4 000 lt) mais modestes à l'échelle nationale. La profession les a mis en rapport avec la capitale et ils en ont adopté certaines nouveautés domestiques : l'argenterie à la place des couverts en bois, le miroir, l'armoire, l'horloge et même le baromètre et la cafetière, tous articles qui les placent au-dessus des paysans du village. Si le négoce beurrier est principal, on entretient aussi un élevage ovin et surtout chevalin. Les troupeaux de bovins au XVIII<sup>e</sup> siècle dépassent à peine vingt vaches laitières, avec en outre quelques têtes baillées en location dans des petites exploitations. On garde volontiers par sécurité quelques labours pour l'orge, l'avoine et des légumineuses

annuelles. Mais le plus important du foncier est l'herbage. Au fil des siècles, le paysage, comme la société rurale, change. Si le pommier à cidre est ancien, la clôture en haies vives se développe particulièrement au XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que le foin à faucher devient une spécialité fructueuse. Le couchage en herbe cependant réclame du travail : entretenir les ruisseaux pour arroser l'herbe, chasser les taupes et les nids de fourmis, répandre les bouses et la « tangué », engrais marin. Mais si le lait et les beurres forment la part majeure des revenus, il n'y a pas de spécialisation complète, ni économique (les négociants demeurent polyvalents, trafiquant de tout), ni financière (peu de réserves monétaires, apparemment peu de billets créanciers ?). Du même coup, on ne compte que quelques rares heureux anoblis par la classique savonnette à vilains au XVIII<sup>e</sup> siècle.

En fait, le commerce des beurres, même dans un site favorable, comporte bien des risques. D'abord, des régions sont concurrentes sur le territoire national : assez peu la Bretagne trop éloignée du débouché parisien, ou la Brie dont les capacités de production ne sont pas à la mesure d'une capitale en très fort accroissement démographique – en revanche le Pays de Bray et son grand marché agricole, Gournay (2 050 habitants en 1773), sur la route de la marée Dieppe-Paris, plus proche de la capitale et qui donc envoie de plus en plus de produits frais en paniers, atteignant à partir de 1774 le million de livres pesant par an à destination de la capitale, alors qu'Isigny ne fait pas plus de 600 000, concurrence aiguë, tempérée par la différence des calendriers de vente, le maximum en été pour le premier, l'automne et le printemps pour Isigny. Sans doute les mises en capital d'exploitation, hors des vaches, sont réduites, peu de bâtiments et de matériel de préparation et salage, et la vente des veaux, des moutons, voire des chevaux de trait et du cidre, contribuent à l'équilibre de l'entreprise. Toutefois, si F. Poncet cite de belles réussites sociales, il montre également des chutes et des faillites. Les risques climatiques sont notables, la chaleur soudaine qui gâte les expéditions, les maladies des bestiaux suivant les saisons. Surtout, les risques commerciaux ne sont pas moindres, les retards de livraison imprévisibles des fournisseurs de produits en campagne, le manque de parole de clients exigeants, ou l'absence de provisionnement de clients réglant comme la plupart du temps leurs commandes en lettres de change. En revanche, la disposition de marais étendus en propriété communale assure un volant de sécurité, mais menacé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par les défricheurs soutenus par le Parlement de Normandie. Enfin, au long des siècles, l'accumulation du capital est restée médiocre quoique croissante, et elle n'a pu donner lieu à une vaste concentration de l'activité beurrière. Isigny n'est évidemment pas Nantes au débouché du Val de Loire face au grand large Atlantique, et son marché n'a pas derrière lui, comme Le Havre, la puissance financière de Rouen, établie depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

Ces notations n'épuisent pas la richesse d'un livre qui s'inscrit dans le fil d'une histoire agraire solidement installée en France. Il prouve la fécondité de la méthode de la monographie, ici locale et thématique, et du quantitatif maîtrisé, dénué de la sacralisation des chiffres, ce que les *Annales HSS* avaient prétendu enterrer dans les éditoriaux fameux de la revue en 1988-1989.

Guy LEMARCHAND,  
Université de Rouen

**PIERRE-YVES DONZÉ,**  
*«Rattraper et dépasser la Suisse».*  
*Histoire de l'industrie horlogère japonaise*  
*de 1850 à nos jours,*  
 Neuchâtel, Alphil, 2014, 504 p.,  
 ISBN 978-2-940489-98-5

Le titre de l'ouvrage, emprunté à une citation d'Hattori Shoji, second fils du fondateur de la firme japonaise Seiko, résume pleinement son ambition: expliquer à travers «le cas exemplaire» de l'industrie horlogère japonaise les raisons de la réussite d'un pays «entré tardivement dans l'industrialisation»,

des années 1850 à aujourd'hui. Historien et professeur à l'université d'Osaka, spécialiste de l'industrie horlogère, Pierre-Yves Donzé se propose de le faire de façon ambitieuse en travaillant sur un secteur entier et dans une perspective transnationale entre la Suisse et le Japon. L'ouvrage réexamine ainsi les facteurs du «miracle économique» japonais. Sa démonstration s'appuie sur des sources variées. Il faut regretter cependant l'absence de fonds d'entreprises japonaises, en particulier celui de la firme Seiko. La bibliographie, riche, réserve beaucoup de place à l'historiographie nipponne. Elle délaisse cependant certains travaux de recherche sur d'autres industries au Japon, comme ceux de S. Partner sur l'industrie électronique. Pour éclairer les ressorts de la réussite de l'horlogerie japonaise, l'auteur articule sa démonstration en trois parties.

La première porte sur la mise en place d'une industrie domestique des horloges et des montres au Japon. La naissance et l'essor d'un marché japonais des «garde-temps», en lien avec la mise en place progressive d'une «culture du temps» occidentale, transforme horloges et montres en «objets utiles». Les grands négociants horlogers, soutenus en partie par les commandes militaires et un régime douanier protectionniste à partir de 1899, copient les modèles américains et s'affranchissent des importations dès 1895. Le processus est plus «complexe» dans le cas des montres. Les fabricants d'horloges japonais, les *wadokei*, apparus aux XVIII<sup>e</sup> siècle, constituent un socle technique précieux. Mais la maîtrise technologique passe par la Suisse et les États-Unis, qui ferment de plus en plus leurs portes à des concurrents jugés dangereux. La pratique du chablonnage (montres démontées, exportées puis réassemblées sur place) est l'une des voies de contournement des politiques restrictives les plus empruntées. La formation du personnel technique en interne et d'ingénieurs dans les universités facilite l'assimilation des technologies étrangères. Les systèmes de production suisses et américains sont associés dès cette période. À la différence du marché des horloges tourné vers l'exportation en Extrême-Orient, celui des montres est encore essentiellement national. Deux types d'entreprises s'imposent: une entreprise familiale, Hattori & Co, et une société anonyme, appuyée sur le marché financier, Citizen Watch. Elles profitent des commandes et du soutien de l'armée pour améliorer au cours de la guerre leur maîtrise de la conception et de l'assemblage des pièces, socle important de leur succès après 1945. La seconde partie marque le «triomphe des fabricants de montres japonais». Forts du soutien financier et technologique du MITI (ministère de l'Industrie) et d'autres associations publiques et semi-publiques, de l'aide technique américaine de 1945 à 1952 et d'un marché domestique protégé jusqu'en 1961, les industriels nippons achèvent la mise en place d'un système hybride de production. Il combine les avantages suisses et américains mais aussi japonais, comme l'illustre l'exemple des «cercles de qualité». Il permet de «produire en masse des montres de qualité». Cette réussite continue de passer par l'observation et la copie des rivaux. En 1961, les industriels nippons sont autonomes sur le plan technologique. Si la commercialisation d'une nouvelle technologie, le quartz, renforce leur position, ils doivent cette dernière sur le marché national et mondial à la production de montres mécaniques de qualité. Une politique commerciale efficace

et rationnelle leur permet de s'imposer au cours de la décennie 1960 sur les marchés internationaux. À partir des années 1980-1990 débute un repli vers l'Asie, où la production, face à la concurrence de Hong Kong, est de plus en plus délocalisée. Face aux difficultés rencontrées sur le marché des montres, les entreprises se diversifient dans l'électronique. Elles accroissent alors leur dépendance aux capitaux extérieurs. C'est le début d'un « irrésistible déclin ». La troisième partie, beaucoup plus courte, porte sur l'industrie horlogère japonaise après 1985. Elle marque la « fin de l'histoire » pour le Japon. Alors que les horlogers suisses se muent en industriels du luxe, les fabricants japonais se lancent dans une « quête obsessionnelle » de produits innovants, tout en cherchant à les produire « à petits prix ». S'intégrant dans les systèmes globaux de production, ils conçoivent, développent et fabriquent des produits semi-finis à haute valeur ajoutée, qu'ils exportent ensuite en Chine pour être assemblés. L'industrie horlogère japonaise perd sa place brièvement acquise de numéro un mondial.

Nourri de nombreux exemples, l'ouvrage apporte des compléments importants à l'historiographie industrielle japonaise. Il remet en partie en cause la théorie des *flying geese* pour rendre compte du succès des fabricants nippons. Si l'industrie horlogère japonaise a bien suivi les trois phases du développement d'une industrie de substitution aux importations, la quatrième phase ne s'est pas traduite par l'abandon du produit et la naissance d'industries horlogères dans les pays d'Asie du Sud-Est plus faiblement développés. Tour à tour mis en avant ou occulté dans l'historiographie, l'État joue un rôle « déterminant » mais « limité dans le temps ». Enfin, contrairement à une historiographie qui a mis en avant la rupture de l'occupation américaine après-guerre (1945-1982), l'auteur montre que les bases de la réussite ont été bâties sur le temps long. On déplore cependant que certains points importants n'aient pas été davantage approfondis, comme le rôle des négociants dans la première phase de l'industrialisation. Il aurait pu être intéressant d'opérer des parallèles avec l'industrialisation en France ou au Royaume-Uni. La question de la déqualification et de la féminisation de la main-d'œuvre est abordée mais peu approfondie, sans doute faute de sources. S. Partner a pu montrer dans son ouvrage *Assembled in Japan* que l'une des raisons de la réussite de l'industrie électronique japonaise a aussi été dans un premier temps sa main-d'œuvre habile et bon marché (les *nimble fingers*). Il faut enfin regretter le caractère parfois très descriptif de l'ouvrage et la faiblesse d'une troisième partie réduite à la portion congrue.

Isabelle GAILLARD,  
Université Grenoble-Alpes

**ALAIN DEWERPE,**

*Les Mondes de l'industrie. L'Ansaldo,  
un capitalisme à l'italienne,*

Paris et Rome, Éditions de l'EHESS et École française  
de Rome, 2017, 628 p., ISBN 978-2-7132-2716-5

Le livre d'Alain Dewerpe sur l'histoire de l'Ansaldo est une monographie industrielle majeure. Comme ne l'indique que partiellement le titre, sa perspective consiste avant tout à considérer l'usine comme espace social.

L'ouvrage porte sur la grande époque, de 1853 à 1933, de cette entreprise qui fut au tout premier plan de l'industrie métallurgique italienne. Son importance tient à l'exceptionnelle richesse des fonds archivistiques que l'historien a étudiés avec une curiosité persévérante, à partir des années 1980. Elle tient aussi à la grande maîtrise par l'auteur de l'histoire industrielle et de l'histoire du travail au XIX<sup>e</sup> et dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, dont témoignent d'autres ouvrages écrits

par lui. Elle renvoie enfin à sa connaissance fine des approches de la monographie renouvelées par la microhistoire italienne qui, en repensant l'usage des variations d'échelle, permet d'organiser de façon maîtrisée des pistes de généralisation à partir d'une étude de cas. Cette sensibilité explique peut-être l'abondance des documents illustrant de mille façons les relations humaines et sociales qui tissent la vie d'usine, tels que des controverses sur les calculs de salaire, des constats de travail en perruque ou des requêtes individuelles adressées à son Excellence l'Administrateur. Dans son organisation, le livre adopte une démarche chronologique, et partage les quatre-vingts années embrassées en quatre grandes périodes.

La première, de 1853 à 1903, comprend la formation et la croissance de l'ensemble industriel, principalement sur deux sites à l'ouest de Gênes, celui de Sampierdarena auquel s'ajoute le chantier naval de Sestri Ponente, dans une zone qui s'urbanise rapidement. L'entreprise édifie progressivement des bâtiments accueillant des fabrications métallurgiques qui se diversifient : des locomotives, des machines à vapeur et chaudières marines, des coques de navire, des pièces mécaniques variées et des machines-outils, des plaques de blindage ou encore des éléments de ponts et des halles en métal. Pour maîtriser cette variété d'activités, l'entreprise s'efforce, dans la disposition des fabrications, d'affecter les ateliers à des types de produit, en les ordonnant selon la progression des travaux. Une seconde période conduit jusqu'à la veille de l'entrée en guerre de l'Italie. Sous l'impulsion d'une nouvelle équipe patronale dirigée par Ferdinando Perrone et ses deux fils, l'entreprise accroît ses effectifs ouvriers, de près de 3 000 en 1897 à 4 400 en 1910 ; la croissance s'accélère, jusqu'à plus de 9 000 en 1914 et 13 000 en 1915. Les fabrications militaires, navales, mécaniques et d'artillerie progressent et bousculent l'ordonnancement des activités. La guerre constitue une période particulière, marquée par l'irruption de productions en grande série voire en masse de munitions, de pièces d'artillerie et de moteurs, en plus des autres fabrications. Les effectifs dépassent 20 000 salariés, les usines s'étendent autant que le permet le site, et même un peu ailleurs. Avec l'acquisition de machines spécialisées, les organisateurs s'inspirent des méthodes fordistes de fluidification des fabrications afin de réaliser les cadences exceptionnelles de production. Ils recourent plus fortement, bien que de façon discrète, à quelques principes tayloriens, emploient en grand nombre des femmes sans qualification, standardisent et simplifient leur activité et la font contrôler. L'allongement des journées de fonctionnement et l'accroissement du travail de nuit complètent cette évolution que, de fait, la présence de militaires tendrait plutôt à tempérer. Le livre rassemble les années 1919-1933 en une quatrième période. Elle commence par une crise industrielle et sociale. Les productions de guerre sont arrêtées, l'État se retire et l'entreprise se défait assez vite de la main-d'œuvre féminine et coloniale. Les effectifs retombent, jusqu'à 11 000 en 1927. Les ouvriers de l'entreprise prennent une part active à la vague révolutionnaire du *Biennio rosso*, par plusieurs grèves et quelques occupations en 1920 et 1921. L'évolution ultérieure est particulièrement singulière. Sous l'impulsion de nouveaux dirigeants, l'Ansaldo tourne le dos à certains aspects de la grande série, notamment aux méthodes de rationalisation de la production et à la puissance industrielle obtenue ; elle se restructure en plusieurs groupes correspondant aux principales spécialités (mécanique, construction navale, électrotechnique et diverses). Avec des titres tels que « La tradition réinventée » ou « rationalisation imaginaire », A. Dewerpe souligne l'aspect paradoxal de cette évolution : elle ne répond pas exactement aux figures de la rationalisation industrielle, ou



de la naissance de la grande entreprise développées par d'autres historiens, tels que P. Fridenson, S. Schweitzer ou A. Moutet, à propos de cette époque qu'on désigne en général par le terme de seconde industrialisation.

Ce paradoxe apparent est en fait éclairé tout au long de l'ouvrage par l'attention portée aux aspects techniques et sociaux de l'histoire de l'entreprise. Engagée dans des fabrications variées, l'Ansaldo emploie essentiellement des ouvriers qualifiés dans différentes spécialités de la métallurgie, ajusteurs et tourneurs principalement, et aussi monteurs, chaudronniers, fondeurs ou forgerons, tandis que les manœuvres ne sont qu'en petite minorité. Maîtres de leur métier, ces ouvriers savent régler et utiliser les machines adaptables qui équipent les ateliers. Beaucoup savent lire les plans des pièces et fabrications qui leur sont confiées. Ils peuvent, sans trop de difficulté, passer d'une fabrication à une autre au gré des variations des commandes qu'obtient la direction, et répondre aux exigences élevées de qualité lorsque c'est nécessaire. Ils sont le socle de la flexibilité industrielle de l'entreprise. Cet atout a ses contreparties. Le turn-over est un problème chronique pour les dirigeants qui recourent à des ententes patronales pour l'entraver. Dans les ateliers, l'organisation du travail s'effectue principalement selon les règles de métier. Certes, des ingénieurs sont recrutés pour concevoir les productions à réaliser ou bien, rôle moins prisé, pour encadrer les ateliers, où ils sont alors les correspondants de la direction. Ils prennent la plupart des décisions concernant, par exemple, l'activité de production, les recrutements, la distribution du travail, les tarifs fixés et le temps alloué pour le réaliser. Toutefois, sur ces sujets, ce sont les chefs, chefs d'atelier pour l'essentiel, qui tiennent la connaissance pratique de leur propre carrière ouvrière, ainsi que de leur présence. Ils partagent avec les ouvriers leur conception du travail bien fait. Ils répondent en cas de besoin des décisions prises, ils exercent l'autorité effective. Ils proposent les choix à effectuer aux ingénieurs qui n'ont guère d'autre ressource que de les suivre. Pouvoir formel contre autorité réelle, cette partition insolite est traduite dans la comparaison des salaires : ceux des chefs d'atelier sont souvent égaux voire supérieurs à ceux des ingénieurs.

Cependant, l'Ansaldo ne néglige pas l'élan moderniste et rationalisateur. La direction s'emploie à régler avec minutie le travail et la vie d'atelier, et développe une administration d'usine. Elle établit des catégories d'emploi distinguant les ouvriers selon leur stabilité puis suivant leurs mérites supposés. Elle fait contrôler la ponctualité au moyen de « médailles » qui préfigurent les cartons de pointage ultérieurs. Elle crée la fonction de pointeaux, employés qui recensent pour l'encadrement et le service de paie l'activité des ouvriers. Elle fait front de façon intraitable aux grèves qui surviennent en particulier au début du XX<sup>e</sup> siècle et, on l'a vu, aux lendemains de la Grande Guerre. Elle installe les ingénieurs comme les figures de son ambition d'édifier une industrie moderne dans ses méthodes comme dans ses produits. Elle démontre durant la période de guerre sa capacité à mettre en œuvre ces méthodes au service d'une production massive.

La guerre passée, la rationalité correspondant à la production de masse est en majeure partie mise de côté, à l'instar de la main-d'œuvre non qualifiée recrutée pour l'occasion. Le discours rationalisateur perdure et se renforce même, mais fonctionne pour partie comme trompe-l'œil, indique A. Dewerpe. Les logiques de métier occupent à nouveau le terrain. Plutôt que de conclure à un simple échec, l'auteur ouvre la voie à une autre lecture de la trajectoire. L'Ansaldo est fidèle à la cohérence industrielle de ses principales productions, souvent imposantes, singulières sinon

uniques, complexes ou délicates, requérant une coopération technique entre savoirs techniques et professionnels, distincte en cela des usines automobiles observées par D. Bigazzi, Y. Cohen ou A. Michel. Les voies de la rationalisation lui permettent d'effectuer des gains de productivité dans l'administration et les bureaux de techniciens et d'en introduire de façon progressive et mesurée dans les ateliers, par des modifications d'installations, des systèmes de salaire ou des mesures de temps. En même temps, elle développe des productions électromécaniques prometteuses. Ainsi examiné, le cas Ansaldo invite à envisager la pluralité des voies de l'industrialisation et, en l'occurrence, de la rationalisation censée être un des traits de sa seconde phase. Il invite à prendre la mesure des assemblages de facteurs qui composent une cohérence industrielle, à observer sans simplification *a posteriori* les reconfigurations propres aux arbitrages récurrents entre changer et continuer.

L'ouvrage d'A. Dewerpe appelle une autre remarque. L'auteur est mort sans avoir pu mettre la dernière main au manuscrit, qui est cependant totalement construit et rédigé avec une clarté sans faille. La préface de Michelle Perrot et la postface de Marco Doria n'en sont que plus précieuses pour éclairer la démarche. Celle-ci laisse peut-être une place particulièrement ouverte aux interprétations, et cela peut être vu comme une marque supplémentaire de richesse.

Nicolas HATZFELD,  
IDHES, UMR 8533, CNRS Université Paris-Saclay (Évry)

**CLAIRE LEYMONERIE,**

*Le Temps des objets. Une histoire du design industriel en France, 1945-1980,*

Saint-Étienne, Cité du design-École supérieure d'art et design, 2016, 286 p., ISBN 978-2-912808-68-4

Le livre de Claire Leymonerie vient combler un manque, les historiens français s'étant très peu intéressés à l'histoire du design dans leur pays, alors que la littérature spécialisée est considérable ailleurs en Europe. En France, la tendance est de se focaliser sur une succession de figures médiatiques, alors que le design est une pratique collective mise en œuvre par des groupes, des institutions et des entreprises autour d'un véritable projet de société. C'est en tout cas la perspective qu'a adoptée l'autrice, proposant sous la forme classique d'une chronologie des années 1945 à 1980 un récit très dense fondé sur un pari : traiter de l'histoire du design en déplaçant le regard vers le petit électroménager, plutôt qu'en se restreignant aux domaines qui lui sont communément attachés, dans la continuité des arts décoratifs – principalement le mobilier et le décor de luxe.

C. Leymonerie retrace une histoire nationale sous influence permanente de l'école allemande et du design anglo-saxon, parvenant à caractériser les divergences culturelles et politiques fondamentales propres aux différents pays. Ainsi, durant les années 1950, le stylisme industriel à la française se construit en opposition à l'*industrial design* américain « dont les connotations mercantiles heurtent l'éthos fonctionnaliste des Européens » (p. 103). L'autrice se met d'abord en quête des racines du design français, qu'elle identifie dans l'association Formes utiles, issue de façon plus ou moins directe et assumée de l'Union des artistes modernes d'avant-guerre. Elle souligne une sorte de continuité avec la tradition des arts décoratifs, longtemps dissociée de la production industrielle et des objets techniques domestiques. Dans cette période de démocratisation de l'électricité se produit un profond renouvellement de la typologie des objets du quotidien, une « massification soudaine de la consommation d'objets manufacturés [qui]

s'avère totalement incompatible avec le fonctionnement traditionnel des arts décoratifs condamnés aux séries limitées» (p. 15). Le programme de Formes utiles intègre la question de la forme à la problématique utilitaire dominante dans l'électroménager naissant. Les six critères de qualité définis par l'association reposent sur l'accord entre forme et fonction, ce moment où les « formes parfaites répondent à des fonctions simples » tel que l'avait théorisé André Leroi-Gourhan (*Le Geste et la parole*, Paris 1965, p. 126). Celui-ci, peu cité dans le livre, inspirera Abraham Moles, théoricien du design auquel un important chapitre est consacré. L'ouvrage d'André Hermant, *Formes utiles* (Paris 1959), constitue une sorte de manifeste et expose une vision plutôt élitiste, voire moraliste, de l'Utile s'opposant au basement utilitaire, jugeant avec un mépris certain les nouveaux matériaux permettant d'obtenir un nombre infini de formes sans se préoccuper de l'« impératif moral » (p. 39) qui devrait présider à toute conception d'objet. Hermant dénonce par la métaphore frappante du « nuage de sauterelles », la multiplication des objets de grande série produits par l'industrie et envahissant l'environnement humain au détriment du spirituel. On est encore loin d'une collaboration concrète entre l'industrie de l'électroménager et les pionniers du design même si, de 1951 à 1981, Formes utiles dispose d'un espace d'exposition au Salon des arts ménagers, cette grand-messe de l'activité domestique emblématique des prétendues Trente Glorieuses. L'association y joue un rôle prescripteur, avec la volonté affirmée d'éduquer le goût du public en exposant des sélections d'objets correspondant à ses critères.

D'autres expositions, comme *Le Design* en 1969 et *Design français* en 1971, contribuent à rendre visible une profession qui peine à se structurer. Car c'est l'un des faits majeurs analysés par C. Leymonerie que cette professionnalisation lente et incomplète de ceux qui se nomment stylistes industriels dès la fin des années 1950, avant d'être connus comme designers. La question terminologique est d'ailleurs cruciale, les professionnels hésitant entre « formes utiles » et « esthétique industrielle » pour en venir à adopter « design » dans les années 1960, non sans réticences de la part des opposants à l'anglicisme. Les titres des revues en témoignent, comme *Esthétique Industrielle* qui devient fin 1965 *Design Industrie*. Quant aux labels (Beauté France, puis Beauté Industrie, puis Label français d'esthétique industrielle) éphémères, sans financement étatique et largement ignorés des consommateurs, leur influence reste très réduite. Car les passerelles entre les deux mondes, le design et l'industrie, ont eu du mal à se construire, même si Formes utiles est parvenue à rassembler un grand nombre des « premiers représentants d'une profession naissante » (p. 60) dans les années 1950.

Parmi les personnages dont les portraits jalonnent cette histoire – André Hermant, Raymond Loewy, Francis Jourdain, Jean-Louis Barrault et bien d'autres – la figure de Jacques Viénot marque indubitablement son époque. Il fonde en 1951 l'Institut de l'esthétique industrielle et dirige le bureau d'études Technès, qui collabore un temps avec Calor pour la réalisation d'un rasoir électrique de forme compacte et arrondie, adaptée à la paume d'une main. C'est l'une des trois études de cas approfondies qui nous permettent de saisir les articulations entre designers, industriels et objets. La collaboration entre Calor et Technès, entraînant un « renouvellement complet de l'offre des petits appareils électroménagers » (p. 117), est imitée par les concurrents. Les associations entre des fabricants comme SEB et Moulinex et les designers J.-L. Barrault, Gilles Rozé et Yves Savinel par exemple, se construisent et perdurent à partir de projets et de production de nouveaux objets, en fonction des évolutions techniques, de l'utilisation de nouveaux matériaux et du développement de marchés. L'argument esthétique devient pour les industriels un enjeu, la forme des objets n'est

plus considérée comme secondaire mais comme un signe de modernité, renvoyant par exemple à un passé révolu les fers à repasser traditionnels. L'obsolescence n'est plus seulement technique, elle devient aussi formelle et le début des années 1960 marque à cet égard une évolution significative quant au style des produits électroménagers français. Parallèlement, le design français bénéficie d'un soutien plus affirmé de l'État et du renouvellement de ses acteurs. Dans les années 1970, les designers se pensent comme les représentants du consommateur dans une société industrialisée accusée de l'aliéner, notamment par les penseurs critiques que furent Roland Barthes et Jean Baudrillard, auxquels C. Leymonerie consacre un chapitre, montrant l'incompatibilité foncière entre la sociologie de la consommation et une théorie du design refusant de dépasser le fonctionnalisme. Le Centre de création industrielle (créé en 1969), sur le modèle allemand, tente vainement de normaliser un système visant à bannir les excès de la surconsommation. Le projet avorte faute de moyens, mais le CCI bénéficie de galeries d'exposition au musée des Arts décoratifs, contribuant à un « apprentissage visuel de l'histoire des formes » (p. 128). Le CCI est rattaché en 1973 au Centre Beaubourg, profitant de l'intérêt personnel du président Pompidou pour le design.

L'ouvrage de C. Leymonerie, très touffu et passionnant pour qui s'intéresse à la vie quotidienne, aux objets, aux techniques et à leur rôle social, est un travail très didactique, quoique manquant par endroits de clarté synthétique. On se perd un peu dans les noms, les acronymes, les chiffres, les marques, les dates et le répertoire des agences de design industriel aurait été utilement complété par une chronologie et un index des noms. Ce sont des défauts secondaires pour ce livre très utile, évoquant un temps des objets finalement proche, parce qu'il était peuplé de ces choses que nous connaissons encore, censées « libérer la femme » pour reprendre un ancien slogan de Moulinex. Mais c'est déjà un temps lointain, parce que ces accessoires du quotidien ont depuis longtemps été remplacés par d'autres. Si l'invasion progressive des objets techniques dans le quotidien des Français n'est pas le sujet de ce livre, les consommateurs et les usagers – surtout usagères, d'ailleurs, au vu de l'imagerie publicitaire – ne sont pas oubliés. En fait, ils et elles sont omniprésents par le pouvoir d'évocation des images, sources d'une certaine nostalgie chez le lecteur reconnaissant la yaourtière SEB ou le robot Jeannette de sa mère, le grille-pain de sa grand-mère, ou encore des moulins à café et fers à repasser Calor autrefois familiers.

Thierry BONNOT,  
CNRS, IRIS

**GÜNEŞ İŞIKSEL,**

*La Diplomatie ottomane sous le règne de Selîm II. Paramètres et périmètres de l'Empire ottoman dans le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle,*

Paris et Louvain, Peeters, 2016, 253 p.,

ISBN 978-90-429-3141-1

Issu d'une thèse de doctorat à l'EHESS sous la direction de Gilles Veinstein, cet opus remanié propose de revisiter en profondeur la diplomatie ottomane au XVI<sup>e</sup> siècle. L'auteur, Güneş İşiksel, analyse les « particularités de la politique étrangère » de l'empire ottoman.

Ces caractéristiques permettent de comprendre la structure de cet immense empire et de sa vision du monde, mais surtout de saisir les relations extérieures que noue la Sublime Porte au cours du règne de Selîm II (1566-1574). Les sources employées sont remarquables par leur nombre et leur complétude. La première d'entre elles, en particulier (les Başbakanlık Devlet Arşivleri Genel Müdürlüğü Osmanlı Arşivi

et Istanbul Üniversitesi Yazmalar Kütüphanesi), fait l'objet d'une analyse fouillée. De même, les archives inédites exploitées en Autriche, à Venise et en France sont extrêmement nombreuses. L'auteur n'hésite pas à recourir à différents types de sources tels que les budgets impériaux, les miniatures dans les manuscrits, les rapports des ambassadeurs et les récits de voyage. Il ajoute de nombreuses sources imprimées, notamment publiées en Hongrie. La bibliographie est très complète, dans les quatre langues nécessaires et indispensables à la démonstration.

L'ouvrage s'articule autour de six chapitres. G. Işıknel s'attache tout d'abord à une présentation de la diplomatie ottomane : un solide, bien qu'un peu austère, exposé de son paysage institutionnel et de ses techniques donne à l'auteur l'occasion d'apporter deux contributions majeures. Il souligne d'abord l'importance de la diplomatie frontalière, thème largement sous-estimé par les ottomanistes qui restent obnubilés par le pouvoir centralisé et démesuré du sultan et de la Porte, en articulant son propos autour du principe des « territoires bien gardés » du souverain. La diplomatie ottomane, dans ses marges, se révèle plus élaborée, comme le suggère l'historien. En examinant minutieusement les relations entre le gouverneur de Buda et le Saint-Empire par exemple, l'auteur montre que les négociations diplomatiques se déroulent d'abord à l'échelle locale, avant de devenir plus formelles et solennelles. Ainsi, le sultan délègue son pouvoir diplomatique aux gouverneurs des marges, bénéficiant donc d'une certaine autonomisation politique et diplomatique, accordée par Istanbul (par ailleurs extrêmement centralisateur) qui se limite souvent à définir les orientations générales aux *beylerbey* des frontières. Ensuite, l'auteur attire l'attention sur le nombre d'émissaires envoyés par les gouverneurs frontaliers dans les capitales étrangères, et qui dépassent largement les légations directement désignées par la Porte. Pourtant, le caractère non institutionnalisé du poste d'ambassadeur n'a jamais été transformé en bureau juridique ou administratif. Ce dispositif original augmente l'efficacité des négociations à une époque où les communications sont lentes et difficiles et il permet une redéfinition des mécanismes de la politique ottomane dans son ensemble.

Ce prélude permet à l'auteur de présenter la diplomatie ottomane au cours des dernières années du règne de Soliman le Magnifique (1520-1566), lorsque Selîm apparaît comme le prétendant présumé au trône, en dépit de la rivalité qui l'oppose à son frère cadet Bâyezîd. Ce conflit fratricide permet au jeune *Şehzâde*, Selîm, d'établir des relations diplomatiques avec des puissances étrangères, tandis que son père, Soliman, était sultan. G. Işıknel examine le rôle central de ce prince, alors en habit de diplomate, menant les négociations avec le shah safavide et le roi de France, ce qui constitue « une étape importante dans [son] initiation [...] aux affaires diplomatiques de l'Europe occidentale » (p. 74). Lors de cette période d'apprentissage de l'art diplomatique, Selîm a pu constituer sa grande maison (*household*) et lever une armée privée. On est bien loin de l'image de princes surveillés de près par leur père durant leur mandat en province. Les chapitres suivants traitent de la politique étrangère du sultan Selîm sur trois frontières essentielles : l'Europe de l'Est, l'Asie centrale et la Méditerranée. L'analyse des relations entre la Porte et le Saint-Empire, au début de son règne, met en évidence un décalage idéologique et géostratégique important, objet du troisième chapitre. À Selîm II qui recherche à tâtons un chemin vers la paix ou vers la guerre, son conseil, alors dirigé par le grand vizir Sokollu Mehmed Paşa, propose une autre option, celle des négociations avec l'empereur Maximilien II. En effet, le début du règne du sultan est marqué par de nouvelles méthodes diplomatiques ottomanes, limitant alors celles de la guerre, que H. Inalçık avait développées

dans un article intitulé « Ottoman Methods of Conquest » (*Studia Islamica*, 2, 1954, p. 103-129). Les résultats sont à la hauteur des espoirs entretenus par la Porte, qui en conçoit une grande satisfaction, puisqu'ils redéfinissent la frontière occidentale de l'empire. C'est surtout la dégradation de l'économie et les difficultés militaires qui expliquent, en partie du moins, le pacifisme ottoman. Dans ces conditions, la Sublime Porte tient à éviter toutes brouilles à ses frontières, en multipliant les accords avec l'Autriche, Venise, la Pologne et les Safavides. Pendant cette période, les révoltes au Yémen et à Bassorah compromettent le charisme du nouveau sultan et la crédibilité de son cabinet, déjà bien égratigné par sa politique extérieure. Dans les derniers chapitres, l'auteur traite de l'avancée moscovite dans les territoires d'Asie centrale, à Kazan et à Astrakhan, perturbant considérablement les routes commerciales, les pèlerinages et la géopolitique du Caucase septentrional. Les expéditions militaires menées par la Porte mettent en évidence les limites de l'armée et des stratégies expansionnistes du sultan. Les hésitations de Selîm II à s'engager contre les Portugais à Aceh et dans le golfe Persique menacent son prestige dans l'empire et en dehors. Pourtant, la guerre en Méditerranée offre au sultan une sortie de crise avec d'abord la prise de Tunis puis la guerre de Lépante, revisitée par G. İşıksel. Enfin, le dernier chapitre décrit en détail la fluctuation des relations entre les Ottomans et un allié de poids dans le champ des relations internationales : les Français.

Cette étude dont on ne peut que redire le prix et l'intérêt, présente un Selîm II qui fait passer la politique étrangère ottomane d'un paradigme expansionniste à un pragmatisme réconcilié avec les nouvelles réalités de la territorialité ottomane. Loin d'être le guerrier *gazi* à la tête de ses armées, comme ses prédécesseurs, il devient un « sultan cosmocrate », gardien de l'ordre universel, non pas dans le champ de bataille mais depuis son siège impérial à Istanbul. Les Ottomans envisagent donc un ordre mondial au centre duquel se trouve le sultan qui favorise l'harmonie et l'unité entre les États, considérés théoriquement comme des entités inférieures. Ainsi, le sultan, au sommet d'une hiérarchie complexe, accorde aux souverains une place dans la « cosmogonie impériale ». La seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle marque un développement important des relations entre l'Empire ottoman et ses voisins, produisant des capitulations diplomatiques (*ahidnâmes*), entre autres avec la France et l'Angleterre. Parallèlement, la politique étrangère de Selîm reste bien internationale, avec des revendications allant du Maghreb à Aceh, en passant par le Caucase et l'Iran safavide. À l'exception de Chypre, Selîm n'a, peut-être, pas été à la barre d'une expansion territoriale mais il a solidifié et fixé des frontières « paramétrées et périmétrées » grâce à sa diplomatie. Ces calculs permettent à l'auteur de mesurer l'ampleur du processus de territorialisation au XVI<sup>e</sup> siècle, processus qui semble par ailleurs s'intensifier au cours du XVII<sup>e</sup> siècle avec les Köprülü et le sultan Mehmed IV. Il a choisi le règne de Selîm II, non seulement pour la richesse de ses sources, mais aussi parce qu'il représente un nouveau tournant de l'histoire ottomane, où la diplomatie devient le centre des préoccupations.

Conduite avec beaucoup de maîtrise, la démonstration impressionne par son originalité et les horizons qu'elle ouvre pour l'histoire des relations internationales. L'œuvre de G. İşıksel est, en somme, un livre important, riche, dense et de bonne facture, à l'image des travaux de G. Veinstein, sans doute un dernier hommage que lui rend dignement un de ses disciples.

Özkan BARDAKÇI,  
Université de Lorraine, CRULH

**STÉPHANIE KRAPOTH, CLAIRE ASLANGUL-RALLO (ÉD.),**

*Les Relations franco-allemandes en perspective.*

*Sources, méthodes et temporalités pour une  
approche des représentations depuis 1870,*

Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté,

2016, 458 p, ISBN 978-2-84867-562-6

Une micro-étude de plus sur le franco-allemand? C'est la question que peut légitimement se poser celui qui tiendrait entre ses mains l'ouvrage dirigé par Stéphanie Krapoth et Claire Aslangul-Rallo, dont le titre est, il faut l'avouer, assez vague pour alimenter

un certain scepticisme. C'est en effet à un des champs historiographiques les plus minutieusement explorés de l'histoire des relations internationales contemporaines que s'attaquent les auteurs. L'entreprise, qui vise à chercher «des parcelles peu exploitées, voire encore à défricher» (p. 22) dans un terrain si bien balisé paraît périlleuse. Elle l'est d'autant plus que l'«approche des représentations», annoncée dans le sous-titre comme axe convergeant des contributions, s'inscrit elle aussi dans un mouvement historiographique particulièrement étoffé, où l'originalité paraît difficile. Le pari, tenté avec une modestie qui n'est pas dénuée d'ambition, est d'apporter sa pierre à un édifice en apparence déjà bien solide. L'ouvrage est issu d'une journée d'étude organisée en 2013 à l'université de Franche-Comté, à l'occasion du cinquantième anniversaire du traité de l'Élysée. Il est composé de neuf contributions, encadrées par une introduction servant de cadrage historiographique et épistémologique, et par une conclusion tirant les principaux enseignements de l'ensemble. De manière assez classique, une première partie regroupe deux articles explorant des enjeux méthodologiques touchant à la construction des objets de recherches (quelle place donner au symbolique ou à l'humour dans l'analyse des perceptions franco-allemandes?); la seconde partie, autour de trois contributions s'intéressant aux manuels scolaires, aux «documents philatéliques» et au magazine *Paris-Berlin*, pose la question des supports des représentations; la troisième enfin revient à des questionnements chronologiques et interroge des «moments charnières» pour tenter une périodisation de cette histoire, sur un siècle et demi, des représentations réciproques entre les deux voisins.

La cohérence de l'ouvrage, qui revendique la pluridisciplinarité – les contributeurs sont historiens et germanistes – mais peut parfois sembler disparate dans ses approches et inégal dans la qualité des analyses, réside essentiellement dans les sources utilisées par les différents auteurs. Point d'archives ici mais, dès l'introduction, la volonté affichée d'écrire une histoire appuyée sur des matériaux permettant «des éclairages en marge de l'officiel, par le non-spectaculaire, le quotidien, l'ordinaire» (p. 32). Une approche qui a priori n'a rien de très original, et certains des matériaux convoqués sont effectivement bien connus dans l'historiographie franco-allemande: c'est par exemple le cas des manuels scolaires, qu'il s'agisse de ceux utilisés dans les deux pays depuis 1870 (étudiés par S. Krapoth), ou du fameux manuel franco-allemand publié à la fin des années 2000 et présenté ici par l'un de ses rédacteurs, R. Bendick. De même, le recours à la caricature (contributions de M.-A. Schneider ou G. Padberg) a été déjà plusieurs fois étudié et n'est pas éclairé ici d'un jour fondamentalement neuf. D'autres supports paraissent toutefois beaucoup plus originaux, et donnent lieu à des contributions particulièrement stimulantes. Ainsi, dans l'étude des «documents philatéliques», l'analyse consacrée aux timbres et autres cachets postaux par O. Berger se révèle d'une richesse insoupçonnée (plus que, dans le même article, l'étude assez classique des cartes postales), notamment lorsqu'elle souligne les «mises en scène de la contradiction» (p. 199) que révèle

l'édition de timbres commémorant les affrontements passés en pleine célébration de la «réconciliation» (centenaire de la Guerre de 1870 notamment). Sous la plume de C. Aslangul-Rallo, l'étude du magazine *Signal*, édité durant la Seconde Guerre mondiale par les services de propagande nazis à destination des pays occupés, dont la France, retient également l'attention: si la publication était déjà connue, l'analyse des «représentations positives [...] réquisitionnées et réactivées» (p. 284) par la revue rappelle de manière opportune l'existence de tout un répertoire, historiquement construit, de perceptions positives entre les deux voisins, souvent occultées sur l'autel du trop fameux «ennemi héréditaire» mais convoquées ici comme outil de la communication de guerre. Quant au registre de l'humour dont S. Krapoth veut faire un sujet d'étude à part entière, il est étudié – finement – par l'analyse de revues connues que sont *Le Canard enchaîné* et *Lachen Links* dans les années 1920, mais peut effectivement apparaître, dans un chantier de recherche plus vaste annoncé par l'autrice, comme un objet d'étude stimulant, «indicateur fin qui enregistre et révèle notamment les ambivalences» (p. 118).

Les différentes études sont appuyées sur des corpus souvent essentiellement iconographiques, et l'un des mérites de l'ouvrage, dont on saura gré à l'éditeur, est la reproduction – en couleur – de nombreux échantillons. Caricatures, timbres, cartes postales sont ainsi donnés à voir au lecteur qui découvre des documents parfois étonnants, et permettent des analyses de détail au plus près de la source, faisant de chaque article un véritable exercice de critique documentaire, et de l'ouvrage un exemple de retour salutaire aux sources méthodologiques de la discipline historique. Cette richesse iconographique est aussi ce qui permet de poser une question centrale: celle de l'articulation entre la production des documents et leur réception par les publics franco-allemands, à différentes époques. C'est sur cet enjeu que se termine la conclusion de C. Aslangul-Rallo, qui souligne «les zones d'ombre [persistantes] sur la manière dont les objets produits ont interagi avec les imaginaires collectifs et à l'échelle individuelle» (p. 435). Sans convaincre toujours totalement, et sans ouvrir de pistes franchement novatrices dans l'histoire des représentations franco-allemandes, l'ouvrage éclaire certaines de ces zones d'ombre, et attire l'attention sur des sources méconnues. En cela, il contribue à perpétuer et prolonger une historiographie des relations franco-allemandes qui demeure vivante et, à bien des égards, exemplaire.

Marion ABALLÉA,  
Université de Strasbourg

**ANTONIN DURAND,**  
*La Quadrature du cercle. Les mathématiciens  
italiens et la vie parlementaire. 1848-1913,*  
Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2018, 346 p.,  
ISBN 978-2-7288-0587-7

Dans les annales parlementaires européennes, on a retenu le nom de quelques personnalités qui, comme Paul Painlevé et Émile Borel en France, Vito Volterra en Italie ou Kazimierz Bartel en Pologne, se sont fait connaître à la fois comme mathématiciens et comme hommes politiques. Ces itinéraires semblent cependant appartenir à une époque depuis longtemps révolue, celle qui a précédé la professionnalisation des appareils partisans et des carrières politiques (l'entrée récente sur la scène politique française d'un mathématicien de renom, en la personne de C. Villani, n'a-t-elle pas été présentée comme l'une des inclusions dans le paysage politique de nouveaux visages de la société civile, supposés porteurs de



modernité et de renouvellement?). En outre, même au cours de l'âge «libéral» qui a été plus propice à de telles carrières politiques, les mathématiciens-parlementaires représentent assurément un sous-ensemble marginal du personnel politique: parmi les groupes professionnels représentés dans les parlements, ils sont largement dépassés par les avocats et les médecins, et même par d'autres communautés académiques tels que les juristes ou les économistes. Le royaume d'Italie présente à cet égard l'originalité d'avoir compté pas moins d'une quarantaine de professeurs de mathématiques sur les bancs de son parlement, entre 1848 et 1913, avec une assez grande stabilité au cours de cette période, tandis qu'au même moment ces derniers ne dépassent guère la dizaine en France, en Allemagne ou en Angleterre. Ce sont à ces «acteurs secondaires de la vie politique» qu'Antonin Durand a consacré sa thèse, dont ce livre est la publication fortement remaniée.

Selon l'auteur, la particularité italienne s'explique de deux façons. La première, institutionnelle, réside dans l'institution du Sénat piémontais puis italien, chambre haute à nomination royale qui accueille des «capacités» choisies dans les mondes académiques. La seconde, politique, renvoie aux enjeux du *Risorgimento* italien, à l'aune desquels l'entrée au Parlement de savants de renommée internationale apparaissait comme le moyen de renforcer l'œuvre de construction nationale, investissant ces derniers d'une mission de représentation de la nation et de son rayonnement à l'étranger. L'accueil octroyé par le Piémont aux exilés italiens après les révolutions de 1848, en leur offrant des positions à la fois académiques et politiques, sert de creuset aux pratiques mises en œuvre après l'unification à l'échelle de l'État national. Alors que l'historiographie de la construction nationale italienne a mis l'accent sur le rôle de la production culturelle en se concentrant sur la littérature, l'opéra, les arts visuels ou la géographie, étudier la contribution des sciences et des scientifiques permet donc de compléter le tableau d'une «histoire culturelle de la nationalisation». Là n'est cependant pas la principale préoccupation de l'auteur, qui affiche même sa volonté de «sortir de l'ombre de la question nationale», en s'efforçant de ne pas réduire l'engagement et l'activité des mathématiciens-parlementaires italiens au seul prisme du *Risorgimento* et du discours nationaliste.

C'est donc d'abord à faire une «histoire des intellectuels savants», croisant les méthodes de l'histoire des intellectuels avec une interrogation sur la structuration des champs académiques et politiques, que s'attèle A. Durand. La première partie se présente ainsi comme une analyse socio-historique du champ académique des mathématiques en Italie, dans le droit fil d'une histoire sociale des intellectuels qui s'est développée au-delà des Alpes avec les travaux d'I. Porciani, M. Moretti et S. Montaldo sur les universités et universitaires à l'époque contemporaine, et en France dans le sillage de C. Charle et de la sociologie bourdieusienne. En Italie, la constitution progressive des mathématiques en discipline autonome et en champ académique au sein de l'ensemble plus large des sciences dites naturelles qui se joue partout en Europe – en témoigne la généralisation, en italien comme dans les autres langues, du terme «mathématicien/*matematico*», au détriment de l'appellation ancienne de «géomètre/*geometra*» – s'accomplit parallèlement à la création d'un espace académique national, à partir des différents terrains et traditions régionales. La loi Casati de 1859, étendue du Piémont au royaume d'Italie, constitue «un jalon fondamental dans l'harmonisation des pratiques universitaires à l'échelle de la péninsule», en instaurant un modèle centralisateur et fortement hiérarchisé centré sur le rôle de l'État. L'étude systématique des carrières universitaires, appuyée sur le dépouillement

des annuaires et des dossiers académiques, démontre l'essor et la diversification des mobilités géographiques, mais aussi l'affirmation de claires hiérarchies internes fondées sur l'ancienneté des traditions et les dotations en chaires, qui consacrent l'attractivité de centres universitaires comme Bologne, Pavie, Turin, Pise et Naples, bien intégrés dans les réseaux péninsulaires et internationaux. Ce mouvement est cependant limité par le poids des traditions régionales et des liens étroits entre universités et pouvoirs locaux. L'étude des stratégies menées par les candidats aux chaires universitaires fait ainsi apparaître une tension entre le mouvement de nationalisation et l'influence des enjeux locaux. Que ce soit à travers l'influence ministérielle, puis, à mesure que se formalisent les procédures de recrutement, les mécanismes de la cooptation universitaire, l'avantage revient le plus souvent aux candidats qui savent étendre leur réseau au-delà du monde académique vers les sphères politique et administrative, et cumulent ainsi capitaux sociaux et scientifiques.

La seconde partie analyse les points de rencontre et les circulations «entre champs scientifique et politique» que révèlent les itinéraires et la pratique des mathématiciens-parlementaires. C'est sans doute à ces relations que doit s'appliquer l'expression choisie pour le titre de l'ouvrage – «la quadrature du cercle» – qui, même si l'auteur ne s'en explique pas vraiment, ne peut que désigner un paradoxe apparent dans cette rencontre entre deux sphères d'activité perçues comme «deux mondes incompatibles». Dans un contexte marqué par l'autonomisation du champ académique et la construction de la figure du savant, posture scientifique et pratique politique tendent à être opposées. Lorsque l'historien des mathématiques Gino Loria dénonce en 1923 «les préjugés désuets et infondés» de ceux qui opposent les aptitudes abstraites à la recherche mathématique, au contact direct et pratique des affaires publiques, son discours témoigne des tensions et des inquiétudes attendant les mathématiciens engagés dans la vie politique, face aux réactions de leurs collègues et de la société en général. On pense également aux deux célèbres conférences prononcées à la même époque par Max Weber, tout juste mentionnées à la fin de l'introduction, dans lesquelles le sociologue allemand oppose la vocation abstraite et désintéressée du savant à la dimension pragmatique du métier politique. Ces représentations ne sont cependant pas univoques, puisque les mathématiciens, lorsqu'ils briguent un mandat ou prennent la parole à la tribune, n'hésitent pas à convoquer «l'image d'homme de science incarnant l'idéal du désintéressement» afin de légitimer leur position et renforcer leur capital symbolique.

Au-delà de ces représentations, l'enjeu et l'intérêt de l'ouvrage consistent à mener l'enquête sur la pratique concrète de ces mathématiciens parlementaires, à partir d'un relevé systématique de leurs interventions à la tribune et de leur production publique. Deux éléments se dégagent alors. Le premier est la difficulté bien réelle à cumuler activité parlementaire et poursuite des activités académiques, variable en fonction de l'implication dans l'une ou l'autre de ces activités. En 1897, le mathématicien et sénateur Francesco Brioschi s'en prenait aux universitaires socialistes trop fatigués par leurs péroraisons dans les tavernes pour trouver l'énergie de faire des cours le lendemain. Ces derniers n'étaient cependant pas les seuls à éprouver des difficultés, comme en témoigne l'étude bibliométrique menée par l'auteur : pour la plupart, la baisse de la production pendant le mandat se situe dans la continuité d'un déclin amorcé précédemment, avec une réorientation de la carrière vers une activité publique, tandis que les rares cas de maintien de la production au niveau antérieur à la mandature (à l'instar de Brioschi ou Vito Volterra) traduisent à l'inverse une faible assiduité

parlementaire. Le Sénat offre aux mathématiciens des conditions plus favorables de recrutement et d'activité, ce qui explique la diminution du nombre de mathématiciens sur les bancs de la Chambre puis, avec l'élargissement progressif du suffrage, leur disparition à partir de 1900. En second lieu, l'enquête fait apparaître un processus réel mais incomplet de ce qu'A. Durand qualifie de « politisation », mais qui renvoie en fait essentiellement à l'acculturation des mathématiciens-parlementaires aux règles de la vie d'assemblée. Rares sont ceux qui s'appuient sur leur travail parlementaire pour se tailler une stature d'homme politique, et ceux qui y parviennent, comme Luigi Federico Menabrea ou Quirico Filopanti, n'ont plus que des liens ténus avec le monde académique dont ils sont issus. Plusieurs facteurs contribuent à limiter la professionnalisation des mathématiciens-parlementaires : la concurrence déjà évoquée avec les activités académiques ; l'apprentissage tardif des règles de la vie politique et de la prise de parole publique, après une entrée en politique qui couronne généralement la consécration dans le champ scientifique ; la réticence enfin à se plier à ces règles ainsi qu'à la discipline de groupe parlementaire (aussi lâche fût-elle à cette époque), au nom de l'idéal du savant rigoureux se plaçant au-dessus de la mêlée, souvent décriée par leurs collègues comme de la maladresse ou du mépris. La figure du mathématicien-parlementaire se construit donc majoritairement comme celle d'un expert, dont les interventions se limitent à des domaines précis relevant d'une autorité intellectuelle et technique – les questions financières et économiques, les réformes du système éducatif, et les travaux publics – et en désertent d'autres comme les affaires sociales, la justice, l'intérieur ou les relations internationales.

Il faut l'admettre, la matière de cet ouvrage est assez aride. On ne trouve pas parmi les individus étudiés des intellectuels de la trempe d'un Lazare Carnot ou d'un Gaspard Monge, ou des politiques de l'envergure d'un Paul Painlevé. Si l'auteur a le mérite d'avoir vraiment remanié son doctorat pour en tirer une publication accessible et au format plus compact, le lecteur pourra regretter qu'il n'ait pas laissé une part plus importante à la biographie, pour donner plus de chair à quelques personnalités. Malgré ou plutôt à travers ces limites, l'analyse minutieuse des trajectoires de mathématiciens-parlementaires permet cependant d'apporter une contribution forte à l'histoire de la structuration des champs scientifiques et à celle de la construction de la figure contemporaine du savant engagé, riche de prolongements à la fois hors du cadre national et italien, et au-delà de la seule sphère de l'activité parlementaire.

Simon SARLIN,  
Université Paris Nanterre, Institut des sciences sociales du politique

**FABIEN CONORD,**  
*Les Élections sénatoriales en France (1875-2015),*  
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016,  
376 p., ISBN 978-2-7535-4949-4

Le Sénat, fréquemment qualifié de haute ou de seconde assemblée, est perçu sous les traits d'un passé relégué ou d'une chambre subordonnée. Son existence a été souvent contestée en France comme chambre d'agriculture ou assemblée conservatrice. Cela suffit à expliquer le peu d'intérêt académique pour l'institution. Le livre de Fabien Conord sur les élections sénatoriales de 1875 à 2015 présente courageusement une vue d'ensemble du sujet sur un siècle et demi à partir des sources classiques de l'histoire politique : archives parlementaires, archives départementales, presse, mémoires et littérature académique. Pour mettre un peu de clarté dans cette histoire qui s'étend

sur trois républiques, l'auteur se livre à une périodisation fondée sur la domination politique d'une tendance au Sénat ou la primauté d'un type de conflit. C'est un utile panorama d'une histoire politique française parfois à la marge du cours principal des choses, et le rejoignant d'autres fois. Une deuxième partie est consacrée à une sorte d'ethnographie des élections : comment est-on élu, comment fait-on campagne pour devenir sénateur ? L'ordre chronologique disparaît alors dans un exposé synchronique qui présente les élections sénatoriales sous le jour de la continuité voire de la fixité. Le constat est certes étonnant sur une aussi longue durée mais aussi au regard de l'ordre chronologique adopté précédemment. Ainsi la deuxième partie semble soutenir que le Sénat ne change pas tandis que les forces politiques ont complètement changé. Cet ordre sénatorial, institution résiliente s'il en est, serait-il entièrement déterminé par la stabilité des règles du jeu électoral ? On en oublierait presque que le mode de scrutin a été modifié en 2003, une partie des sièges étant soumis à la représentation proportionnelle mais toujours au suffrage indirect, et les mandats se trouvant réduits de neuf à six ans et renouvelés par moitié. De quoi changer le rôle du Sénat ? Si l'auteur est particulièrement prudent, rien ne semble le montrer, malgré l'exception d'une majorité à gauche en 2011 – pour peu de temps.

L'élection à deux degrés, avec un découpage électoral avantageant les campagnes, donnerait une stabilité remarquable des mœurs électorales, ce que l'on pourrait aussi appeler l'économie de l'élection sénatoriale : implantation locale, parrainage, mode de campagne basé sur l'interconnaissance, etc. Habituellement, une étude d'histoire électorale multiplie les chiffres d'élections sur un mode un peu fastidieux à peine rompu par les « demi-camemberts », modèles réduits d'assemblées pour visualiser les forces politiques. Ce n'est pas le cas ici, parce que les scores électoraux n'ont pas toujours de signification partisane, portent sur de faibles effectifs, mesurent d'autres mécanismes que la lutte des partis, etc. Ce sont moins les scrutins comme préférences partisans d'une France rurale surreprésentée qui expliquent cette modération sénatoriale, au sens de ceux qu'on appelait autrefois les « modérés », c'est-à-dire la droite modérée ou le centre, que les transactions qui déterminent le résultat électoral : en somme, un vote en prologue du scrutin et qui se lit mieux dans les souvenirs et les anecdotes que dans les bulletins.

Il est toutefois difficile de s'en tenir strictement aux élections quand on sait que le Sénat a été contesté dès son origine, en raison de ces règles électorales qui appaurent d'abord aux républicains puis aux gauches socialiste et communiste comme des entorses graves à la démocratie – à commencer par les sénateurs inamovibles (à vie) des débuts de la III<sup>e</sup> République. Un mode de scrutin indirect basé sur un corps de grands électeurs issus des élections municipales rappelait immanquablement les régimes censitaires. Quant à la géographie électorale donnant l'avantage à la représentation des zones rurales, elle jouait à l'avantage des partis conservateurs. Avec les décalages des majorités entre les deux assemblées, le Sénat est souvent apparu comme un antidote au suffrage universel et un bastion conservateur. Dans son souci de précision, l'auteur module ces reproches, sans vraiment les balayer ni sans éviter, pour magnifier son objet comme c'est une chose bien naturelle, d'exprimer des idées reçues toujours solides, comme celle selon laquelle au référendum de 1969, « les Français refusent la transformation d'une Chambre haute élue au profit d'une assemblée économique et sociale » (p. 10), interprétation qui fait fi de toute analyse réaliste d'un référendum et des motivations diverses des électeurs du « non ». L'hostilité partisane

et générale au général de Gaulle était incomparablement plus large que la question précise du référendum et encore plus que la défense du Sénat dont il est patent qu'il n'intéressait guère les électeurs. Dans ce réflexe d'enjolivement, F. Conord conclut sur l'importance du Sénat comme observatoire et comme laboratoire. Autant on peut acquiescer au premier point de vue, à condition de dire en quoi et de préciser que ce n'est peut-être pas le principal observatoire d'une politique qui est passée d'une République parlementaire à une République présidentielle – pour aller très vite –, autant le terme de «laboratoire» est contestable, malgré quelques réformes récentes.

Cette étude d'histoire politique s'attache si exclusivement aux faits en dehors de toute tentative de conceptualisation que l'on est bien forcé de se demander s'il s'agit d'un parti-pris épistémologique délibéré. Dans le retour actuel à une histoire positiviste, l'absence de tout concept commun aux sciences sociales devient patente au fil de la lecture. Si l'on croit en saisir un comme celui d'acculturation, qui caractériserait le ralliement des ennemis du Sénat, socialistes puis communistes, à la légitimité de son existence, il s'agit finalement du ralliement intéressé des partis aux trophées politiques. Mais il n'est pas fait usage de concepts tels que notable, clientélisme, patronage, carrière, etc. qu'on aurait pu croire inévitables ou nécessaires – ni de concepts relativement bien définis ni de concepts flous que l'on polit en les mettant à l'ouvrage sur un objet empirique. Pourtant au fil de la lecture, ils auraient aidé à comprendre les modes de mobilisation des grands électeurs, les transactions collusives entre rivaux et bien d'autres échanges politiques. Significativement, un index des noms propres accompagne l'ouvrage mais aucun index thématique. En contraste avec un recours massif aux sources classiques de l'histoire politique contemporaine, le parti pris spécialiste va de pair avec une ignorance flagrante de travaux doublement étrangers, aux marges de l'histoire d'abord, sauf le vénérable François Goguel puisqu'il est l'un des rares auteurs cités hors de la discipline, et à l'extérieur de la France où pourtant les *legislative studies* organisent les approches comparatives.

Alain GARRIGOU,  
Université Paris-Nanterre

**ROMAIN ROBINET,**

*La Révolution mexicaine. Une histoire étudiante,*  
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017,  
295 p., ISBN 978-2-7535-5506-8

La remarquable synthèse proposée par Romain Robinet sur l'histoire du mouvement étudiant mexicain durant le premier XX<sup>e</sup> siècle nous invite à réfléchir sur les relations entre l'Université

au sens large du terme et le pouvoir politique, en l'occurrence l'État révolutionnaire. Pour ce faire, l'auteur contourne une difficulté majeure en réussissant à nous proposer une histoire incarnée des mouvements étudiants de la période malgré le manque de fonds conservés. Bien que l'UNAM ait mis en place une *Hemeroteca nacional*, les historiens de cette institution se trouvent souvent bien en peine de retracer la vie de ses principaux acteurs – les étudiants – les archives des principales organisations ayant pour la plupart disparu dans les luttes intestines qui les ont opposées, comme celles de la Confederación nacional de estudiantes, la CNE, brûlées dans le patio de l'École nationale préparatoire en octobre 1933. Tout en s'appuyant sur les travaux de ses prédécesseurs, R. Robinet réussit à pallier le manque de sources de première main grâce aux collections de journaux et de bulletins étudiants et peut reconstituer de nombreux itinéraires, offrant ainsi une

prosopographie minutieuse des principaux dirigeants. L'auteur parvient de plus à déjouer un certain nombre de pièges inhérents aux études sur le sujet.

Tout d'abord, il ne nous donne pas pour argent comptant la notion d'«étudiant» selon une lecture européo-centrée. Il décrit avec finesse la construction d'une «classe étudiante» qui se veut au départ «interscolaire», regroupant aussi les écoles secondaires, préparatoires, normales et techniques avant de se replier progressivement sur la seule université. Nous pouvons juste regretter qu'ensuite nous perdions un peu la trace des étudiants non-universitaires pourtant encore très actifs au niveau organisationnel. R. Robinet évite ensuite de nous donner une lecture de la Révolution mexicaine à l'aune de la Révolution soviétique. La première non seulement a précédé la seconde mais surtout repose pendant longtemps sur des orientations radicalement différentes, notamment par son ancrage profondément national, voire nationaliste – sa seule ouverture internationale étant ibéro-américaine en opposition à l'impérialisme américain –, son identité culturelle mythifiant l'indigénisme ainsi que son agrarisme. Il faut attendre les années 1930 pour percevoir des connexions fortes entre Mexico et Moscou. Cette révolution à la mexicaine permet des identifications et des interprétations surprenantes, par exemple du côté des étudiants catholiques qui la concilient avec la doctrine sociale de l'Église. L'auteur enfin sort des figures antagonistes toutes tracées dans la littérature sur le sujet qui met en scène l'affrontement entre l'université d'un côté et le pouvoir révolutionnaire de l'autre. Il nous montre au contraire l'interpénétration complexe et constante entre ces deux univers. Les points de friction ne se jouent pas tant sur les positions idéologiques et les orientations sociales que sur la question centrale de la liberté d'enseignement et de l'autonomie de l'institution universitaire vis-à-vis du pouvoir politique.

Les initiatives d'extension universitaire longuement décrites dans l'ouvrage synthétisent l'ambivalence des positions étudiantes : s'agit-il d'aller au peuple en créant des missions culturelles qui sillonnent le pays, ou de permettre au peuple d'aller à l'université en fondant par exemple des universités ouvrières ou des écoles normales rurales ? Est-ce le «peuple» que l'on cherche à former, à élever à la condition d'élite, même dans son propre milieu (une idée que l'on retrouve par exemple dans l'action catholique spécialisée : l'apostolat du semblable par le semblable) ou n'est-ce pas plutôt une élite déjà constituée, dont on veut perfectionner la formation politique, en lui inculquant une notion de terrain et en lui donnant une meilleure connaissance du «peuple» qu'elle sera amenée à diriger en tant que futurs cadres politiques, sociaux et religieux de la nation ? À partir de 1934, avec l'implantation très volontariste d'une éducation qui se revendique comme socialiste et d'orientation matérialiste, apparaissent de nouvelles divisions au sein de l'université, entre ceux qui soutiennent cette évolution et les autres, mais l'auteur nous dissuade d'en faire une opposition entre révolutionnaires et réactionnaires, nous rappelant encore une fois que se joue avant tout la question de la liberté d'enseignement, et que les opposants peuvent se revendiquer de la Révolution en revenant aux sources nationalistes.

La dernière partie est sans doute l'apport le plus original du travail de R. Robinet, qui propose une ouverture internationale en analysant l'action ibéro-américaine du mouvement étudiant, qui se fonde sur un postulat d'identification raciale «indo-latine» ou «hispano-américaine» et se tisse au gré de grands congrès entre 1929 et 1936 – une orientation qui rassemble au départ des étudiants de courants très divers, laïcs ou catholiques en opposition au panaméricanisme. En conclusion, l'auteur nous rappelle que la Révolution mexicaine ne fut pas une révolution sans étudiants et qu'à

l'inverse elle a contribué à la constitution et la politisation de nouvelles catégories sociales comme la « classe étudiante ».

Mathias GARDET,  
Université Paris 8

**CATHERINE COLLOMP,**  
*Résister au nazisme: Le Jewish Labor  
Committee, New York, 1934-1945,*  
Paris, CNRS Éditions, 2016, 310 p.,  
ISBN 978-2-271-09002-7

Catherine Collomp récidive (rappelons, entre autres, son *Entre classe et nation. Mouvement ouvrier et immigration aux États-Unis*, Paris 1998) en proposant, avec la vigueur et la clarté qui sont les siennes, un pan de l'histoire américaine qui fera date dans l'historiographie non seulement en

France mais aussi aux États-Unis. *Résister au nazisme* retrace l'histoire d'une organisation américaine clef dans le sauvetage des juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale, qui n'avait pas encore eu sa « biographie », ni en français ni en anglais. Cette histoire du Jewish Labor Committee (JLC) est importante pour celle des États-Unis, celle de la Shoah, pour l'histoire des Juifs et celle du mouvement ouvrier.

Le JLC, né avec le nazisme, est fondé en 1934 à New York pour lutter contre celui-ci et contre l'antisémitisme en général. Il est une émanation du puissant mouvement ouvrier juif qui s'était développé avec l'immigration elle-même depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les juifs, tailleurs, menuisiers, ferblantiers et autres boulangers, partis de l'Europe orientale et centrale depuis les années 1880, installés dans les villes américaines, comme à Paris, à Londres, ou à Buenos Aires, n'ont pas tardé, comme d'autres travailleurs locaux et immigrés de l'époque, à rejoindre et à créer des mouvements syndicaux. Tantôt ils s'intégraient aux mouvements ouvriers nationaux en tant que tels, tantôt ils et elles (de notables immigrées ont également mené la bataille) organisaient leurs propres sections syndicales pour mieux militer dans leurs langues d'origine. À New York, l'important syndicat des ouvrières et ouvriers de la confection pour femmes, l'ILGWU (International Ladies' Garment Workers' Union) – largement composé de juifs et juives ainsi que d'Italiennes et Italiens – est présidé de 1932 à 1966 par l'infatigable David Dubinsky. L'ILGWU et Dubinsky jouent un rôle fondamental dans la création et le financement du JLC, avec le syndicat de confection pour hommes, l'United Hebrew Trades, les Sionistes de gauche, etc. Or, la plupart des dirigeants du JLC, comme Dubinsky, ont des origines bundistes. Les premiers chapitres du livre nous donnent – pour les spécialistes comme pour les non-spécialistes – une vision vivante d'une gauche juive américaine, amalgame de valeurs de la gauche socialiste européenne et du mouvement progressiste américain. Socialiste mais non communiste (et même activement anti-communiste), avec une forte identité juive mais non sioniste, le JLC puise sa force dans l'Union générale des travailleurs juifs de Lituanie, Pologne et Russie (le « Bund ») créé en 1897. Mais un autre ancrage est forgé dans les conditions de travail qui règnent au sein des *sweatshops* et autres « ateliers de la sueur » aux États-Unis. Comme C. Collomp le montre tout au long de l'ouvrage, le JLC, à l'instar du mouvement ouvrier juif aux États-Unis en général, aura à se situer au sein du mouvement ouvrier américain et notamment entre ses deux grandes fédérations, l'American Federation of Labor (AFL) et le Congress of Industrial Organizations (CIO).

L'action se situe à la fois en Europe et aux États-Unis, où les politiques antinazies (boycott des biens allemands) démarrent dans les années 1930, puis surtout dans les premières années de la guerre quand le sauvetage est, dans une certaine mesure,

encore possible. Le JLC, de concert avec d'autres organisations juives, œuvre alors pour exfiltrer des personnes en danger en Europe. Tandis que le réseau bien connu de l'European Rescue Committee de Varian Fry se concentre sur l'aide aux écrivains et artistes connus, les listes du JLC ciblent davantage les dirigeants syndicaux et politiques qui sont dans la ligne de mire des nazis. Le défi est d'obtenir des visas pour faire entrer des réfugiés aux États-Unis. Depuis les lois américaines établissant des quotas en 1921 et 1924, l'immigration y est sévèrement restreinte. Comment, dans ce contexte, établir ces précieux sésames pour faire sortir des leaders syndicaux (majoritairement mais pas uniquement juifs) de l'Europe nazie? Le JLC, comme les organisations alliées et notamment le Joint Distribution Committee, qui finance et pilote également les tentatives de sauvetage, utilisent leurs entrées à Washington, avec force pétitions et audiences auprès d'élus afin de plaider en faveur de visas supplémentaires.

Dans des chapitres passionnants, on voit les actions nécessaires, menées sur deux fronts – financier et politique – et sur deux continents. Fort de ses 400 000 à 500 000 membres à travers toutes ses organisations affiliées, le JLC mène une activité fébrile aux États-Unis pour lever des fonds au sein du mouvement syndical juif, opposant son internationalisme à un certain nationalisme du mouvement ouvrier américain. Slalomant entre leurs contacts à l'AFL et au CIO, sans froisser ces frères ennemis, il s'agit également d'intervenir au niveau politique, en rencontrant par exemple Roosevelt lui-même qui, comme on sait, subordonnait tout à la nécessité de gagner la guerre. En Europe, il faut mobiliser réseaux et amis politiques pour établir les routes, faire transiter l'argent par la Suisse (voir à ce sujet la thèse de C. Pâris de Bollardièrre, «“La pérennité de notre peuple” : Une aide socialiste juive américaine dans la diaspora yiddish, le *Jewish Labor Committee* en France, 1944-1948»), et trouver des places sur les bateaux tant que la fuite est encore possible (E. Jennings, *Escape from Vichy. The Refugee Exodus to the French Caribbean*, Harvard 2018). Les deux derniers chapitres traitent du sauvetage en France et en Pologne. Il s'agit d'une page de l'histoire de la gauche française et de ses rapports avec des Américains (non-communistes, on le rappelle) pendant la guerre. Le JLC était en contact avec Jouhaux et Blum; il subventionnait la France libre, le Comité d'action socialiste, ainsi que *Le Populaire*, entre autres. L'autrice met en évidence les rôles de Paul Vignaux, «messenger de l'unité syndicale française», ainsi que du Cercle amical, Bundistes résistants en France et dont le Cercle, de gauche et laïque, représentera un pan du judaïsme français jusqu'à nos jours. Au total, le JLC finance des mouvements clandestins à hauteur de 320 000 dollars et aurait aidé 1 500 réfugiés politiques à s'échapper d'Europe. Après la Libération, l'aide continuera (voir C. Pâris de Bollardièrre, *op. cit.*, et L. Hobson Faure, *Un Plan Marshall juif*, Paris 2013).

Il est beaucoup question de listes dans cette histoire émouvante : listes des personnes à sauver (ainsi que leurs familles). Le JLC, comme d'autres organisations juives ou politiques, préparait maintes listes, ajoutant des noms, en rayant d'autres selon les possibilités du nombre de visas attendus. Pour le JLC, un critère était clair : son anticommunisme. J'avais trouvé dans les archives de l'ILGWU une correspondance concernant une liste de Thomas Mann où il fallait s'assurer que n'y figure personne qui soit communiste; un astérisque après le nom de Malraux précisait qu'il n'était plus communiste, si jamais il l'avait été (archives de l'ILGWU, papiers Dubinsky, dossier «Displaced Persons» (DPs), 353:2e). La dimension politique n'était pas absente des sauvetages et tous les leaders syndicaux en Europe n'étaient pas égaux



(et avaient leurs propres réseaux). Après lecture de ce texte très riche, il est en outre impressionnant de voir ces listes en annexe et de rappeler à quel point la mobilisation en faveur de ces individus, grâce à une coopération entre syndicalistes juifs et non-juifs, Français et Américains, a pu sauver des vies. Comme le dit C. Collomp, «Passeurs d'idées entre deux mondes, de l'Europe à l'Amérique, les dirigeants du JLC se firent aussi passeurs d'hommes, passeurs d'argent, passeurs d'espoir» (p. 13).

Nancy L. GREEN,  
EHESS, CRH

**JULIE PAGIS,**

*Mai 1968, un pavé dans leur histoire.*

*Événements et socialisation politique,*

Paris, Presses de Sciences Po, 2014, 339 p.,

ISBN 978-2-7246-1590-6

Issu d'une thèse soutenue en 2009, publié cinq ans plus tard et republié depuis, ce livre s'impose progressivement comme un ouvrage majeur de sciences sociales sur mai 1968. L'autrice entendait explorer avec méthode la notion de génération, précocement encombrée par une représentation mémorielle. Pour éclairer les façons dont des cohortes forment génération, elle se propose d'analyser aussi bien la rencontre entre les trajectoires individuelles et l'événement que les incidences de la participation à mai-juin 68 sur la formation de deux générations familiales. Il s'agit donc d'accorder toute l'attention au temps moyen des parcours de vie et des transmissions d'héritage, ainsi qu'au temps court de l'exposition aux événements, et d'examiner la réciprocité de ces modes de socialisation. Pour se doter d'un matériau robuste et inédit, Julie Pagis fixe sa recherche sur les usagers de deux écoles aux démarches alternatives ayant accueilli en forte proportion des «enfants de soixante-huitards»: l'école de la rue Vitruve à Paris 20<sup>e</sup>, et l'école Ange Guépin de Nantes. Le choix permet d'éviter des biais *ex-post* ou excessivement militants, et s'appuie sur un des enjeux explicites de ce moment, l'école. Munie des registres complets d'élèves pour les années 1972-1980, elle entreprend d'obtenir la participation du maximum de ces parents d'alors, afin de croiser le traitement quantitatif de réponses à un questionnaire qu'elle obtient de 169 familles, avec un travail qualitatif sur 89 récits de vie de parents et d'enfants. Ces deux regards – objectif et compréhensif – se répondent dans cette approche longitudinale rétrospective. La population étudiée, une fois prise en compte sa spécificité, permet à l'autrice d'effectuer des généralisations. Son livre suit une progression chronologique: les racines de l'engagement, les formes de participation à mai 1968, les incidences biographiques de cette participation, et enfin la transmission du militantisme à la génération des enfants dans le cadre familial.

L'examen des racines de l'engagement fait tout de suite ressortir la nécessité de penser de façon plurielle les processus, pluralisme qui se renouvellera dans les chapitres suivants. Certains soixant'huitards héritent de leur famille des valeurs d'engagement à gauche; d'autres, en ascension sociale, sont issus de milieux qui n'ont jamais connu l'université, ou bien déplacent progressivement un engagement religieux sur le terrain politique; on trouve aussi, parmi les femmes et les jeunes, un décalage entre leur condition et le discrédit qui domine à leur encontre dans les représentations. L'autrice reprend à son compte l'idée de crises sectorielles des rapports d'autorité au cours des années antérieures, empruntée à Damamme *et alii*, et qui fait entrer en contestation par vagues successives (guerre d'Algérie, anti-impérialisme, mai 1968)

des acteurs en porte-à-faux dans leur territoire social. L'exposition aux événements de mai-juin fait jouer ces dispositions selon le degré d'engagement, et produit quatre modes de socialisation : parmi les plus âgés, un simple entretien des engagements antérieurs ou bien une radicalisation de ceux-ci ; chez les plus jeunes, une prise de conscience, particulièrement pour les étudiants de première génération mettant en perspective leur propre expérience, ou de façon symétrique une forme de conversion subversive propice à une importante transformation biographique. Hormis pour le premier groupe, l'expérience de 68 comporte une perturbation des cadres sociaux qui ouvre des possibles, génère des émotions inédites et des rencontres improbables.

La moitié du livre s'attache à analyser la suite des trajectoires et les empreintes diverses qu'y laissent les participations aux événements, en faisant dialoguer des analyses factorielles et des récits de vie, des stylisations de parcours et des cas incarnés. Laissant la minorité qui, parmi les plus âgés surtout, reprend peu ou prou son chemin, J. Pagis dégage trois types de trajectoires ultérieures parmi celles et ceux qui se refusent à rentrer dans le rang. Les uns, issus notamment des classes populaires, déjà salariés pour partie et relativement âgés, développent surtout une redéfinition critique de leur profession. D'autres, plus jeunes en général et majoritairement étudiants, radicalisent leurs orientations politiques, bousculent leur trajectoire et s'investissent fortement voire totalement dans des militantismes d'extrême gauche, choisissant des causes propres à transformer le monde social. Un dernier groupe, parmi les jeunes et particulièrement féminin, s'ouvre à l'engagement. Ses membres cherchent à perpétuer l'ouverture des possibles vécue en mai-juin et participent à la politisation de causes sociales ou contre-culturelles telles que l'émancipation féminine, la mise en cause de la famille, l'éducation populaire ou l'environnement. Parmi les interférences dans la durée entre ces choix et les trajectoires sociales de celles et ceux qui les effectuent, on retiendra quelques remarques. L'une tient à l'effectivité de parcours « transclasses » croisés, des étudiants souvent de classes moyennes allant s'établir de façon plus ou moins durable, tandis que des soixante-huitards issus de milieux populaires trouvent des opportunités pour sortir de leur condition : les croisements qui s'effectuent dans l'université de Vincennes à ses débuts offrent quelques belles pages. Un autre développement porte sur nombre de trajectoires féminines. C'est parmi elles que l'on trouve une forte proportion de personnes disant avoir été faites par 68, tandis que l'idée d'avoir fait 68 est plus répandue chez les hommes. J. Pagis montre l'énergie mise à concrétiser la transformation de la vie dans le cadre familial, les expérimentations alternatives et la participation souvent revendiquée au mouvement des femmes. Elle montre aussi le coût souvent douloureux de ces combats, particulièrement parmi les femmes de condition modeste.

De ces expériences d'engagement, qu'ont transmis les soixante-huitards à leurs enfants ? Compte tenu des précautions liées à la spécificité de cette recherche, l'auteur trouve quelques axes nets. Ils transmettent avec force une sensibilité politique, qui se manifeste même dans des choix électoraux proches. De la discordance entre les écoles contre-culturelles et la suite normée de leur parcours, les enfants gardent une dyssocialisation dont ils s'accrochent par refluxement, utopie, schizophrénie ou réflexivité, dans une époque qui a resserré l'espace des possibles. Les parents eux-mêmes ont joué leur rôle parental de différentes façons, souvent en lien avec leurs propres choix de vie. La combinaison de ces socialisations donne diverses options parmi lesquelles l'auteur choisit d'étudier particulièrement quelques voies d'engagement contestataire.

De ce livre, le lecteur sort considérablement enrichi par l'attention aux trajectoires, personnelles ou idéaltypiques qui, par-delà leur diversité, témoignent de la force de l'empreinte laissée par l'événement. Une richesse d'autant plus remarquable que, marquée elle-même par cette empreinte, J. Pagis a fait de cet héritage un levier interprétatif, par la rigueur de sa démarche d'analyse.

Nicolas HATZFELD,  
IDHE.S, UMR 8533, CNRS Université Paris-Saclay (Évry)

**FRANK GEORGI,**  
*L'Autogestion en chantier. Les gauches  
françaises et le «modèle» yougoslave, 1948-1981,*  
Nancy, Arbre bleu Éditions, 2018, 520 p.,  
ISBN 979-10-90129-27-6

L'autogestion a exercé une influence importante sur une partie non négligeable de la gauche française, allant des trotskystes aux libertaires en passant par le Parti socialiste unifié (PSU), les chrétiens de gauche et la

Confédération française démocratique du travail (CFDT), voire certains socialistes. Cette influence s'est exercée à des moments différents. L'autogestion connaît son heure de gloire principale en France en mai 1968 et dans la décennie qui suit, avant de disparaître de la scène politique sous le premier septennat de François Mitterrand. Toutefois, elle n'est pas née seulement de l'imaginaire de certains acteurs du joli mois de Mai. L'autogestion prend son envol à la fin des années 1940 dans la Yougoslavie de Tito, aujourd'hui disparue, et son arrivée en France résulte d'un transfert culturel avec ce pays. L'histoire de l'autogestion en Yougoslavie a suscité de nombreux travaux qui n'intéressent plus grand monde de nos jours. En revanche, les modalités selon lesquelles elle a été défendue dans l'Hexagone, d'abord dans des milieux intellectuels restreints à partir du début des années 1960, restaient à découvrir. C'est chose faite avec ce livre issu d'un mémoire d'habilitation à diriger les recherches.

Frank Georgi revient d'abord sur les origines de la notion d'autogestion. On la trouve dans plusieurs pays sous des formes très diverses. Elle est formulée pour la première fois en Grande-Bretagne au début du XIX<sup>e</sup> siècle à travers la notion de *self-government*. Cette notion peut avoir deux significations : la résolution de la question sociale en dehors du cadre du socialisme, perçu alors comme synonyme d'étatisme, ou de façon beaucoup plus radicale, l'émancipation intégrale des travailleurs. Cette notion est ensuite diffusée en France à travers le terme un peu différent d'autonomie, par des penseurs socialistes tels que Proudhon et Blanqui. Elle est reprise au début du XX<sup>e</sup> siècle par des socialistes tels que Vaillant, ainsi que par le mouvement coopératif qui est alors proche du mouvement socialiste. Le russe Bakounine fait également référence à l'autogestion, qui influence l'expérience des conseils ouvriers lors des révolutions de 1905 et de 1917. On en trouve également trace en 1919 dans la Hongrie de Bela Kun et chez les anarchistes espagnols en 1936. C'est dire combien sont diverses les origines intellectuelles de l'autogestion et ses tentatives de mise en pratique.

À partir de cette histoire, un petit groupe hétérogène d'opposants français au stalinisme voit dans l'expérience yougoslave un modèle original de socialisme et s'efforce de le populariser. Sur la base d'un nombre considérable de sources – parmi lesquelles le Fonds yougoslave du ministère des Affaires étrangères et les archives de la Fondation Maison des sciences de l'homme – F. Georgi décrit minutieusement

cette nébuleuse, sans passer sous silence les nombreuses illusions dont elle a fait preuve. L'autogestion est défendue à partir du début des années 1950 par de multiples acteurs : intellectuels de gauche ayant rompu avec le Parti communiste français (PCF) alors tout puissant (Claude Bourdet, Jean Cassou, Clara Malraux), trotskystes, groupe Socialisme ou Barbarie – animé par Cornelius Castoriadis et Claude Lefort – et anarchistes. De son côté, la Yougoslavie s'efforce également de faire connaître l'autogestion en France au sein de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Plusieurs délégations de ce Parti, au sein desquelles figurent notamment Jules Moch et André Philip, se rendent en Yougoslavie ; il ne semble pas qu'il soit sorti grand-chose de ces rencontres. En revanche, le PCF adopte un point de vue diamétralement différent sur l'autogestion yougoslave : il la dénonce d'abord comme une forme de révisionisme, puis de fascisme. La réconciliation entre l'URSS et la Yougoslavie survenue en 1955 ne modifie guère la position du PCF. Enfin, la Yougoslavie cherche également à convaincre les partis socialistes d'Allemagne, de Belgique, de Grande-Bretagne, d'Italie et des pays scandinaves des mérites de l'autogestion ; mais sans grand succès.

L'autogestion est au cœur des débats complexes du PSU constitué en 1960. Puis elle est défendue six ans plus tard et dans les deux décennies suivantes, par une revue au nom éponyme : *Autogestion* est un lieu de rencontre entre marxistes critiques – C. Castoriadis, Henri Lefebvre –, libertaires et une troisième tendance de sensibilité chrétienne, composée de militants de la Confédération française démocratique du travail (CFDT). La notion d'autogestion progresse en effet dans cette Confédération dont F. Georgi connaît parfaitement l'histoire. Il montre comment les débats relatifs à l'autogestion ont commencé dès la fin des années 1950 au sein de la Confédération française des travailleurs chrétiens. Constituée en 1964, la CFDT envoie aussitôt une délégation en Yougoslavie, ce qui montre son intérêt immédiat pour l'autogestion, avant qu'il ne se révèle au grand jour en 1968. Durant les « événements », l'opposition entre le PCF et la Confédération générale du travail d'une part, la CFDT, le PSU et l'extrême gauche trotskyste et anarchiste de l'autre, repose sur deux projets de société très différents : les partisans de l'autogestion proposent un modèle de socialisme qui se situe à l'opposé de celui de la gauche marxiste, centraliste, étatiste et incarnée par le PCF et une partie de la SFIO.

Dans la décennie suivante, l'autogestion, popularisée par de nombreux intellectuels, contribue à des reclassements politiques. Plusieurs composantes de la gauche non communiste sont en effet sensibles à cette « dernière utopie » (F. Georgi [éd.], *Autogestion...*, Paris 2003) qui remet en cause la notion d'un État fort et centralisateur. Ce courant autogestionnaire, dont la CFDT est proche, rejoint le nouveau Parti socialiste, dans la dynamique des Assises du socialisme en 1974. En réaction au Programme commun de gouvernement signé deux ans auparavant par le PCF, le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche, le courant autogestionnaire contribue à réduire la prépondérance intellectuelle du marxisme et le poids du PCF. Influencés par le mouvement social survenu dans l'entreprise Lip en 1973, les autogestionnaires sont très critiques devant le projet d'un État fort et centralisateur, et sont réservés à l'égard des nationalisations et partisans de la décentralisation. En 2005, leur principal leader, Michel Rocard, écrira que le Programme commun est « césarien, centralisateur », qu'il va engendrer « des nuées de centralisations qui vont mettre le pays à genoux » et qu'il est d'un « étatisme effroyable » (M. Rocard, *Si la gauche savait...*, Paris 2005, p. 164-165 et p. 233). Logique avec lui-même, Michel Rocard,

ministre du Plan en 1981, sera hostile aux nationalisations. Mais l'intérêt pour l'autogestion décline alors, et l'éclatement de la Yougoslavie, après la mort de Tito en 1980, contribue à sa disparition rapide : plus personne ne défend aujourd'hui ni le modèle yougoslave ni l'autogestion.

Les rapports intellectuels entre l'autogestion et le modèle de l'économie sociale et solidaire (ESS) dont on parle tant aujourd'hui, restent à étudier : l'autogestion constitue en effet une des sources intellectuelles de l'ESS. Cette dernière connaît une renaissance à la fin des années 1970 pour un ensemble de raisons parmi lesquelles l'émergence de la Deuxième gauche. Comme l'autogestion, l'ESS défend un projet original de société. Comme elle, elle se défie d'un État trop fort et centralisateur. Toutes deux soulignent l'importance de la démocratie locale et de la prise en main par les citoyens de leurs propres affaires, dans une perspective inspirée sur certains points par Proudhon. Plusieurs penseurs de l'ESS se sont d'abord intéressés à l'autogestion, notamment Georges Lasserre, qui a publié en 1964 dans *Autogestion* une étude sur le socialisme et la coopération en Yougoslavie. La filiation entre l'autogestion et l'ESS attend son historien. En attendant, la synthèse proposée par F. Georgi est indispensable pour connaître un courant de pensée original de l'histoire du socialisme.

Michel DREYFUS,  
Université Paris 1 (CHS)